

RECUEIL DE DOCUMENTS

LES ORNAIS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



PAVOISONS !

Aux Argentanais.

Dans quelques heures, nos Soldats vont quitter la
Garnison pour aller accomplir un devoir sacré.

Nous tiendrons à honneur de leur faire escorte
jusqu'à la gare.

Faisons nous-mêmes leur passage chaque maison
et que les défenseurs du
double laie de drapeaux.
seront avec tant de réso-
lution ainsi un reconfortant
qui les a toujours
cordiale sympathie.

LIVRE D'OR
DU DEPARTEMENT DE L'ORNE

Président : *Alphonse*
Secrétaire : *André L. L...*
Trésorier : *Bernard*

Nom du militaire : *Truby*
N° de son régiment : *101^e Rég. d'Inf.*
N° de son corps : *101^e Rég. d'Inf.*
N° de son bataillon : *101^e Rég. d'Inf.*
N° de son compagnie : *101^e Rég. d'Inf.*

Signature : *Alphonse*



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE
ACADÉMIE DE CAEN



LES ORNAIS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

[RECUEIL DE DOCUMENTS]

À DESTINATION DES ÉLÈVES DES CLASSES DE TROISIÈME ET DE PREMIÈRE

DOSSIER ÉLABORÉ PAR

Arnaud CAMPAIN et **Sébastien BEUCHET**,
PROFESSEURS CHARGÉS DU SERVICE ÉDUCATIF
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ORNE

2013

PUBLICATION ÉDITÉE PAR

le Conseil général de l'Orne, direction des Archives départementales

Aide à la recherche et à la sélection documentaire : **Jean-Claude MARTIN**

Coordination, relecture : **Jean-Pascal FOUCHER, Odile LECONTE**

Numérisation : **Michel PIGNOT**

AUTEURS :

Arnaud CAMPAIN et Sébastien BEUCHET, professeurs mis à disposition
du service éducatif des Archives par le Ministère de l'Éducation nationale

FABRICATION :

Conception maquette et mise en page : **aprim-caen.fr**

Impression : **Atelier de publication et d'impression du Département**

CE RECUEIL A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC LE CONCOURS DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ORNE QUI A PARTAGÉ LES FRUITS DE
SON EXPÉRIENCE DANS LA RECHERCHE ET LA MISE EN VALEUR DES FONDS.

Sommaire

	INTRODUCTION	4
I	La mobilisation générale dans le département de l'Orne	6
	A. La « montée des périls » dans la presse ornaise	8
	B. La déclaration de guerre	10
	C. L'appel sous les drapeaux et la mise en place de l'état de siège	11
	D. Le départ des troupes au front	12
	E. Des départs patriotiques peu enthousiastes ?	13
II	L'économie départementale au service de la guerre totale	14
	A. L'industrie ornaise au service de la victoire	16
	B. Les campagnes ravitaillent le front	18
	C. Le manque de main-d'œuvre dans les campagnes ornaïses : les femmes et les enfants remplacent les hommes aux champs	20
	D. Une population ornaise rationnée et confrontée à la hausse des prix	24
III	L'année 1917 dans l'Orne : lassitude et espoirs ?	30
	A. La défaite du Chemin des Dames en avril 1917	32
	B. L'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des Alliés	34
	C. Les mutineries dans l'armée française	35
IV	La mobilisation de l'arrière grâce à la propagande	36
	A. La surveillance de l'opinion publique : les rapports du préfet de l'Orne	38
	B. L'emprunt de la défense nationale et l'appel à la solidarité	39
	C. Censure et bourrage de crâne dans les journaux	42
	D. Lutte contre le défaitisme et l'espionnage	45
V	Les combattants ornaïses au front ... et à l'arrière	48
	A. Des conditions d'existence difficiles dans les tranchées	49
	B. Les hôpitaux de campagne de l'arrière : Sées et l'école normale d'Alençon	53
VI	Le bilan de la première guerre mondiale dans l'Orne	56
	A. Les pertes humaines ornaïses	58
	B. L'armistice franco-allemand et les traités de paix	60
	C. La mémoire des combats : monuments aux morts et commémorations	61

INTRODUCTION

LES ORNAIS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

[RECUEIL DE DOCUMENTS]

La volonté de recueillir un ensemble de documents d'archives exploitables en classe s'inscrit dans une double dynamique. D'une part, il s'agit d'enrichir l'éventail des sources permettant d'étudier cette période historique dans l'esprit de programmes scolaires renouvelés au regard des derniers axes de la recherche universitaire. D'autre part, ce projet s'inscrit dans un contexte de préparation de la commémoration du 100^e anniversaire du début de la première guerre mondiale. L'historiographie de la première guerre a bénéficié d'un renouvellement animé par un groupe de chercheurs autour de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et d'un ensemble d'universités qui se sont investis dans la recherche sur les thèmes et les concepts de brutalisation ou de cultures de guerre ainsi que sur le rôle et la place des populations civiles et des oubliés, à la fois victimes et acteurs de la guerre.

Dans les nouveaux programmes de 3^e et de Première, la première guerre mondiale tient toujours une place importante. Si les événements militaires sont considérés davantage comme des repères, l'accent est mis sur le concept de brutalisation des hommes, défini par l'historien George Mosse comme une acceptation ou une adhésion collective aux violences régissant les relations humaines dans le cadre de la pratique de la guerre déshumanisée, puis dans celui des rapports sociaux et de la vie politique. Ce conflit voit en effet se développer des phénomènes de violence de masse (déportation, génocide,...) suscités par une propagande qui se nourrit du nationalisme et engendre des pratiques totalitaires.

La richesse de ce sujet d'étude se mesure à la di-

versité des concepts historiques transversaux aux programmes d'enseignement de 3^e et de Première qui constituent des outils notionnels exploitables et susceptibles d'être réinvestis par les élèves et le professeur quand ils abordent les totalitarismes, la vie politique en France dans les années 1930 ou encore la seconde guerre mondiale.

Ce recueil de documents répond à des objectifs historiques, patrimoniaux et mémoriaux. Il cite, sans volonté exhaustive, des lieux de mémoire de l'histoire des Ornaïens dans ce conflit, replacés dans un cadre national. Il présente la spécificité des départements ruraux de l'arrière, pourvoyeurs de soldats, garants de l'approvisionnement des armées et lieux d'accueil des blessés dans des hôpitaux de fortune. Enfin, il insiste sur le caractère total de la guerre qui mobilise toute une nation dans un effort et une souffrance collectifs ; il sensibilise par là les élèves à la notion de patriotisme et de sacrifice consenti par tout le peuple.

D'une façon générale, la diversité des faits relatés permet aux élèves de rendre concrètes des notions qui pourraient leur apparaître floues ou complexes ; en procédant à une analyse méthodique des documents, ils exerceront et développeront ainsi leur esprit critique. Enfin, un recueil de cette nature, par la richesse des informations qu'il contient et la variété des champs qu'il explore, s'adresse aussi à tous les collégiens et lycéens qui réalisent des travaux personnels encadrés (TPE) ou participent à des itinéraires de découverte (IDD) dont les sujets seraient en lien avec la guerre, la violence, la propagande, la nation, le patriotisme, la commémoration, le souvenir...

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Mettre à disposition des enseignants un ensemble de documents originaux et locaux étudiés en classe dans le cadre des séquences pédagogiques portant sur la première guerre mondiale dans les programmes des classes de 3^e et de Première. Ces documents sont choisis en fonction de leur originalité mais aussi de leur accessibilité pour les élèves concernés.

Ce recueil de documents doit aussi inciter les enseignants de collège et de lycée à poursuivre l'étude de cette partie du programme dans le cadre d'un projet pédagogique qui se déroulerait conjointement avec le service éducatif et au sein des Archives départementales de l'Orne. Les élèves pourraient être amenés à travailler sur d'autres documents originaux relatifs à la première guerre mondiale mais non présentés dans ce recueil.

LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

Programme de cycle 3 : CE - CM

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE :

- Pouvoir expliquer pourquoi le premier conflit mondial a été appelé « la Grande Guerre ».
- À partir de documents de nature diverse et en particulier d'œuvres d'art, identifier en quoi cette guerre ne ressemble pas aux précédentes.
- Savoir que la paix signée à Versailles est négociée difficilement et rapidement menacée en Europe par des dictatures.
- Connaître quelques éléments du bilan dramatique de la guerre et la division de l'Europe.

VOCABULAIRE : armistice, tranchée, traité de paix,

REPÈRES : 1916 - bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 - armistice de la Grande Guerre ;

Programme de 3^e

I - Guerres mondiales et régimes totalitaires 1914-1945

PREMIER THÈME : La première guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)

CONNAISSANCES : La première guerre mondiale bouleverse les états et les sociétés, elle est caractérisée par la violence de masse.

DÉMARCHE : Après une présentation succincte des trois grandes phases de la guerre, on étudie deux exemples de violence de masse dont la guerre des tranchées (Verdun).

CAPACITÉS : Connaître et utiliser les repères suivants : - la première guerre mondiale 1914-1918 - la bataille de Verdun : 1916 - l'Armistice le 11 novembre 1918.

Décrire et expliquer la guerre des tranchées comme une manifestation de la violence de masse.

Programme de Première L/ES

Thème 2 : La guerre au XX^e siècle.

QUESTION : Guerres mondiales et espoirs de paix.

La 1^{ère} Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale.

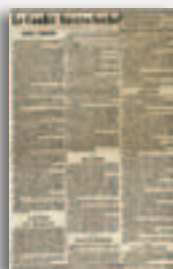
CONCEPTS ET NOTIONS PRINCIPALES



I. La mobilisation générale dans le département de l'Orne

A. La « montée des périls » dans la presse ornaise

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire d'Autriche, à Sarajevo le 28 juin 1914 ne laisse pas indifférente la presse ornaise qui décrit les circonstances de l'attentat et relate ses conséquences politiques et diplomatiques. Ces journaux font la part belle aux nombreuses tensions qui semblent poindre au cours du mois de juillet 1914, alors que l'opinion publique européenne est suspendue à l'ultimatum adressé par l'Autriche-Hongrie à la Serbie, alliée de la Russie, elle-même alliée de la France et du Royaume-Uni.



DOCUMENT 1

Les prémices de la Grande Guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *La Croix de Flers*, édition du 2 août 1914. PER 5004/25.



DOCUMENT 2

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, et de sa femme à Sarajevo, 28 juin 1914.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Patriote Normand*, édition du 5 juillet 1914. PER 5063/32.

B. La déclaration de guerre

Le 28 juillet 1914, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie qui bénéficie du secours de son allié russe, lequel doit désormais affronter les empires centraux (Autriche-Hongrie et Allemagne). Par le jeu des alliances, les pays de la Triple Entente (France, Royaume-Uni et Russie) se trouvent engagés dans le conflit et mobilisent à leur tour. Dans l'Orne, les élus annoncent à la population la mobilisation totale du département et de ses habitants au service de la guerre.



DOCUMENT 3

Discours du président du Conseil général de l'Orne du 17 août 1914 appelant à l'Union sacrée.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/1.

C. L'appel sous les drapeaux et la mise en place de l'état de siège

Dans les communes ornaises, le tocsin retentit et les maires reçoivent la lourde charge d'appeler leurs administrés à se préparer au conflit. Des affiches appelant à la mobilisation, déposées dans les bureaux des PTT le samedi 1^{er} août, fleurissent sur les murs des mairies le dimanche 2 août 1914. Les hommes appartenant aux classes mobilisables sont appelés à rejoindre les lieux de casernement afin de se préparer à monter au front.

L'entrée en guerre de la Nation entraîne la proclamation d'un état de siège afin de garantir le maintien de l'ordre public et l'engagement de l'ensemble de la population. Des mesures de censure et de surveillance de l'opinion sont décidées dans le département et appliquées par les autorités préfectorales relayées dans leur tâche par les forces de gendarmerie.



DOCUMENT 4

Ordre de mobilisation générale placardé dans les communes de l'Orne.

Source : Arch. dép. Orne, M 51.



DOCUMENT 5

Affiche du préfet de l'Orne, Robert Leneveu, évoquant les mesures de restriction imposées dans le département (3 août 1914).

Source : Arch. dép. Orne, M 51.

D. Le départ des troupes au front

Le lundi 3 août, les hommes rejoignent les lieux de casernement du département comme Alençon et Argentan où 6 000 hommes reçoivent leur barda et sont cantonnés dans les locaux administratifs tels que les écoles en attendant leur montée au front. Une frénésie s'empare des villes de casernes dans lesquelles les troupes défilent et où on pavoise aux armes au son de *La Marseillaise* et des cloches.



DOCUMENT 6
Les manifestations patriotiques pour le départ des troupes à Argentan.
SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 8 août 1914. PER 5035/ 102.



DOCUMENT 7
Appel au patriotisme de la population argentanaise.
SOURCE : Arch. dép. Orne, 20 Fi (nc)



DOCUMENT 8
Le départ du 104^e régiment d'infanterie d'Argentan (août 1914).
SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 6/389.

E. Des départs patriotiques peu enthousiastes ?

Si la presse locale tend à idéaliser les départs enthousiastes des troupes pour le front, il s'avère que les Ornais sont surtout surpris par l'enchaînement rapide des événements qui, à quelques jours des moissons, trouble le quotidien de ces hommes majoritairement paysans. Cette réalité diffère de l'image figée de départ « la fleur au fusil » pour une guerre courte et victorieuse, véhiculée par la mémoire collective.



DOCUMENT 9
Patriotisme et propagande (l'appel au sacrifice patriotique).
SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 8 août 1914. PER 5035/102.

Le Conflit Austro-Serbe

SAMEDI - DIMANCHE

L'Autriche vient de provoquer un incident très grave qui, de l'avis de tous, peut allumer la guerre dans toute l'Europe.

Par une note énergique remise à la Serbie jeudi soir, à 6 heures, l'Autriche-Hongrie exige de cette puissance qu'elle reconnaisse formellement à toute propagande en Bosnie, qu'elle révoque ses officiers ouvertement hostiles à l'Autriche, qu'elle dissolve la grande association panserbe, qu'elle permette à des fonctionnaires austro-hongrois de participer aux poursuites qui seront dirigées en Serbie contre des Serbes complices de l'attentat de Sarajevo et qu'elle renonce à certains discours, soient passés. La Serbie a 48 heures pour s'incliner. Si elle ne s'incline pas, l'Autriche est décidée à lui déclarer la guerre. La Serbie a le devoir de s'incliner. C'est également son intérêt.

A la note austro-hongroise est joint un mémoire établissant que l'assassin de l'archiduc héritier n'a pu être perpétré que grâce à la complicité ouverte des autorités serbes, de l'armée et de la douane.

Les ambassadeurs austro-hongrois près les grandes puissances ont reçu l'ordre de communiquer aux gouvernements près desquels ils sont accrédités le texte de la note remise à Belgrade.

La teneur de la note austro-hongroise provoque en Europe une intense émotion. Les ministères russes se réunissent en toute hâte. L'Allemagne ne tolérera pas qu'un tiers quelconque s'impose dans le débat austro-serbe.

De l'avis de tous, la Serbie peut faire des concessions, mais parmi les conditions posées par l'Autriche, il en est auxquelles elle ne peut souscrire sans abdiquer son indépendance.

Les événements ne permettent pas de douter que l'Autriche et l'Allemagne aient un parti-pris formel de provocation.

La provocation à l'égard de la Serbie est inadmissible : quiconque à la note austro-hongroise a osé, dès l'abord, qu'elle était inadmissible, et la Gazette de Voss a reconnu qu'elle constituait une formelle agression des prérogatives de la souveraineté.

Envers la Russie, le gouvernement de Vienne se conduit de la manière la plus discourtoise en rejetant, sans explications ni regrets la demande formée par M. Sazonov d'une prorogation de délai impartie pour la réponse se fit.

Le Gouvernement russe a demandé à l'Autriche un délai, ajoutant qu'il ne resterait pas indifférent au développement du conflit.

A la France, l'Allemagne a réservé l'impression d'une communication qui contient une menace implicite de guerre. Elle déclare se solidariser avec l'Autriche, tout en déclarant qu'elle laisse celle-ci s'arranger seule avec la Serbie.

Les Etats balkaniques, Roumanie, Monténégro, Grèce, semblent vouloir appuyer la Serbie. La Bulgarie qui a gardé rancune aux Serbes, se rangerait du côté des Autrichiens.

Les Italiens parlent un peu comme les Allemands, et se déclarent fidèles à la Triple-Alliance.

L'Angleterre comme la France converse avec la Russie, et se réserve. Du reste, le Président Poincaré et le ministre des affaires étrangères sont à Stockholm et notre diplomatie se ressent de leur absence.

LUNDI

La Rupture

M. Patchich, président du Conseil de Serbie est allé samedi, à 6 heures, délégué par l'ultimatum à la légation d'Autriche pour informer le ministre plénipotentiaire de la réponse de la Serbie à l'ultimatum autrichien. Cette réponse qui est très longue, est d'un ton conciliant. La Serbie refuse cependant d'accepter les termes de l'ultimatum. Cette réponse a été jugée insuffisante, et le ministre plénipotentiaire d'Autriche-Hongrie a informé le président du Conseil serbe de la rupture des relations diplomatiques entre les deux puissances.

Dès 6 h. 30, le baron Giesl a quitté Belgrade ainsi que tout le personnel de la légation. Il s'est embarqué à destination de Semlin.

Trois heures avant de rendre la réponse à l'ultimatum, le gouvernement serbe avait pris des mesures en vue du commencement de la mobilisation.

On dit que les troupes partiront incessamment à la frontière.

La Serbie arme fébrilement. Son gouvernement quitte la capitale, Belgrade, exposée aux premiers coups des Autrichiens.

On annonce que la Russie mobilise. On parle même de quinze corps d'armée.

On va même jusqu'à dire que l'Autriche a notifié officiellement une déclaration de guerre. Plusieurs journaux en enregistrant ce bruit disent qu'il a besoin d'être confirmé.

Le généralissime de l'armée serbe qui se trouvait en Autriche, a été arrêté puis relâché sur l'ordre du gouvernement.

Le généralissime travaillait. On annonce que le Souverain Pontife aurait télégraphié dès à présent à l'empereur François-Joseph, le conjurant de ne pas s'engager sur ses voisins.

L'ambassadeur d'Autriche, près le Vatican a communiqué, comme on le sait, la note austro-hongroise et la nouvelle de la rupture diplomatique au secrétaire d'Etat, Mgr Merri del Val. Ce dernier a aussitôt télégraphié au nonce à Vienne et il a eu un long entretien avec le conseiller ecclésiastique de l'Ambassade d'Autriche.

Le pape fera tous ses efforts pour faire accepter un arbitrage.

La panique à la Bourse samedi a été considérable, et il en a été de même à l'étranger. A Paris, dès l'ouverture de la séance, les offres étaient si nombreuses que la chambre syndicale des agents de change a pris des mesures d'une gravité exceptionnelle et qui sont sans précédent.

Elle a interdit que l'on cotât le 3%, en dessous de 78, alors que se présentaient des offres à 74. De plus, toutes les ventes à découvert ont été suspendues, les vendeurs à terme devant au préalable déposer leurs titres.

Ce n'est pas tout ; les négociations de rentes 3%, et 3 1/2 %, ont été suspendues en coulisse.

Comme la liquidation a lieu vendredi prochain, ce n'est pas sans inquiétude sur la situation de certaines maisons de coulisse dont la clientèle se trouvera dans l'impossibilité de payer les pertes importantes qu'elle subit.

L'inquiétude est extrême.

MARDI

Après une réception cordiale et enthousiaste, M. Poincaré écrit au roi de Danemark pour exprimer ses regrets de ne pouvoir s'arrêter à Copenhague, à cause des circonstances. Il revient donc en France. Il n'est que temps.

La presse se montre plus rassurée. Une initiative anglaise à laquelle la France se rallie et aussi l'Italie, propose une conférence de conciliation. On espère qu'elle aurait des chances de succès. En attendant on se prépare. La Belgique est mobilisée et arme sa frontière du côté de l'Allemagne. Les Bourses ont été fermées presque partout lundi. A la Bourse de Paris, il y a eu des scènes violentes.

Une dépêche alarmante est arrivée dans la journée annonçant que l'Autriche a vaillamment ouvert les hostilités.

L'Autriche, déjà si brutalement intramontante ajoutée à ses prétentions et exigeant que la Serbie payât les frais de mobilisation autrichienne, soit deux cents millions de couronnes.

Et l'on se demande si jamais l'Autriche a souhaité que la Serbie lui fit amende honorable puisqu'elle déclare aujourd'hui ne pouvoir se contenter de la réponse de Belgrade « parce que la mauvaise foi serbe est patente ». Alors, pourquoi avoir engagé la conversation ? N'était-ce donc qu'un détour pour provoquer un conflit ?

MERCREDI

La guerre est déclarée entre l'Autriche et la Serbie. Voici le texte de la déclaration autrichienne :

« Le gouvernement royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la note qui lui avait été remise par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade à la date du 23 juillet 1914, le gouvernement impérial et royal se trouve dans

la nécessité de se voir lui-même à la sauvegarde de ses droits et de ses intérêts et de recourir à cet effet à la force des armes.

L'Autriche se considère donc, dès ce moment en état de guerre avec la Serbie. »

Les hostilités sont ouvertes. On signale la prise sur le Danube par les Autrichiens de deux bateaux serbes. On signale quelques escarmouches.

Les Serbes ont-ils fait sauter le pont qui relie Belgrade, leur capitale, à Semlin, ville impériale ? Les Autrichiens seraient-ils déjà entrés à Belgrade ? Les bruits sont contradictoires.

Il semble bien que toute tentative de médiation sera inutile. L'Autriche veut la guerre, l'Allemagne ne l'en dissuade pas.

De part et d'autre et dans les états balkaniques on mobilise avec activité. La Roumanie soutiendra la Serbie. On signale en Russie un fort mouvement d'opinion pour la guerre. Des troupes russes se concentrent sur la frontière autrichienne. D'ailleurs, Guillaume et le Tsar se disent prêts à mobiliser l'un contre l'autre, dès que l'un commencera.

La proposition de médiation proposée par l'Angleterre et la France à l'Allemagne et à l'Italie trouve un accueil bien froid auprès des deux dernières puissances.

Le Gouvernement français garde son rôle de conciliateur et se contente de prendre quelques mesures que commande la situation.

JEUDI

A la journée d'inquiétude que nous avons traversée hier, succède un peu d'apaisement.

L'espoir de voir le conflit sinon entravé au moins localisé, commence à naître. Les nouvelles sont plus rassurantes et vraiment on peut mieux augurer du lendemain.

L'empereur François-Joseph a adressé un long manifeste à ses peuples.

Il y fait le procès de la Serbie, en exprimant sa confiance dans son armée et le Tout-Puissant.

L'Autriche se défend de toute velléité de conquête. Elle veut seulement châtier la Serbie.

Depuis longtemps, dit-on, la Serbie cherche à semer la discorde dans l'Empire, c'est par sa propagande que le double meurtre du prince héritier et de la princesse a été perpétré ; il faut punir de tels agissements. Et c'est tout ; aucun désir d'annexion de territoire.

Il reste à savoir jusqu'à quel point la Russie permettra que la Serbie soit châtiée.

François-Joseph a écrit au Tsar et on annonce aussi qu'un échange de télégrammes a eu lieu entre l'empereur Guillaume II et le Tsar.

Les télégrammes des deux souverains se seraient croisés.

En attendant on déclare que le gouvernement russe, tout en restant prêt à médier avec toutes les puissances les moyens de conciliation qui lui seraient suggérés, a pris la résolution définitive de répondre aux mesures agressives de l'Autriche-Hongrie par une importante mobilisation sur ses territoires limitrophes de l'Autriche.

Le gouvernement russe confirmera ultérieurement ses initiatives aux initiatives prises par l'Autriche-Hongrie et éventuellement à celles que pourrait prendre l'Allemagne.

La Roumanie confirmera son attitude à celle du gouvernement de Saint-Petersbourg et la Russie de son côté se tient en rapport très étroit avec Bucarest.

Nous ne croyons pas devoir noter diverses dépêches plus ou moins sensationnelles qui auraient besoin d'être confirmées. Rien en particulier de précis au sujet des hostilités. Ont-elles même sérieusement commencé ?

Les nouvelles deviennent moins rassurantes.

La Russie a mobilisé 700.000 hommes, prêts à attaquer l'Autriche. Et elle a prévenu l'Autriche qu'en envahir la Serbie, ce serait léser les intérêts vitaux de la Russie. L'Allemagne a été prévenue également et a répondu par des assurances pacifiques.

Des dépêches annoncent que Belgrade serait bombardée, que les Serbes auraient fait sauter en partie le pont qui relie cette ville à Semlin et que Belgrade aurait été prise.

Les Bulgares observeront la neutralité. Mais Roumanie, Grèce et Monténégros se battraient avec les Serbes.

L'Angleterre arme activement sa flotte et se déclare prête à la lutte. L'inquiétude renait partout.

VENDREDI

La situation paraît s'aggraver au se précipitant. L'Allemagne, dont l'attitude pouvait paraître jusqu'à ces derniers jours problématique, semble résolue à ne plus dissimuler qu'elle va prendre des mesures militaires.

L'Actualité illustrée



L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche et sa femme assassinés à Sarajevo

ASSASSINAT de l'Archiduc d'Autriche et de sa femme

L'archiduc héritier d'Autriche et sa femme ont été assassinés à Sarajevo (Bosnie) dans des circonstances qui semblent établir un complot.

L'archiduc François-Ferdinand et sa femme se rendaient dimanche matin à l'hôtel de ville. Une bombe fut lancée contre leur voiture. L'archiduc héritier, fit un mouvement de la main et repoussa la bombe qui alla éclater sur une seconde automobile où se trouvait le comte Waldeck et un autre officier. Tous deux furent légèrement blessés. Quelques personnes du public furent également atteintes. L'auteur de l'attentat est l'ouvrier typographe Gavrilo Princip. Il a été arrêté.

Après la réception de l'hôtel de ville, l'archiduc a fait le tour de la ville en automobile avec sa femme.

Un second attentat a été alors commis. Un étudiant de la 8^e classe du lycée nommé Princip, a tiré plusieurs coups de Browning.

L'archiduc héritier a été atteint à la figure et la duchesse de Hohenberg, sa femme au bas-ventre. Ils ont été aussitôt transportés au Konak, où ils ont tous deux expiré.

L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-d'Este avait à peine dépassé la cinquantaine.

François-Ferdinand avait épousé une dame d'honneur de l'archiduchesse Frédéric la comtesse Sophie, Chotek de Gbotkwa qui fut, plus tard, crées duchesse de Hohenberg.

Cette union ayant eu un caractère morganatique, les trois enfants qui en naquirent, sont par la-même exclus de la succession au trône.

Les droits à la couronne impériale échouent au neveu de l'archiduc François-Ferdinand, l'archiduc Charles-François-Joseph, né en 1887, marié à la princesse de Zita de Bourbon Parme.

L'empereur François-Joseph a vu périr de façon tragique :

Son frère, l'archiduc Ferdinand devenu empereur du Mexique sous le nom de Maximilien I^{er}, fusillé à Querétaro, le 1^{er} juin 1867 ;

Son fils, l'archiduc Rodolphe, assassiné le 30 janvier 1889, au cours d'une fête, dans son pavillon de chasse de Mayerling ;

Sa femme, l'impératrice Elisabeth assassinée à Genève, le 10 septembre 1898, par l'anarchiste Lucheni ;

Son neveu, l'archiduc François-Ferdinand et l'épouse morganatique de celui-ci, assassinés à Sarajevo le 28 juin 1914.

A la suite de ce double assassinat, un véritable soulèvement s'est produit à Mostar, où le quartier serbe a été incendié par les manifestants. Il en a été de même à Zubanga. Sur de nombreux autres points de la Bosnie, des conflits sanglants se sont produits entre Serbes et Croates.

M. Clémentau écrit au sujet de cet assassinat : « L'Allemagne voit disparaître un homme, d'énergie plus ou moins réglée, dont elle comptait se servir contre la Russie. Dans ce redoutable champ de contestations toujours renouvelées, la personne de François-Joseph est une garantie de paix. Après lui c'est l'incertain. »

Stance du 29 juin. — Au début de la séance MM. Viviani et Duboué adressent les condoléances du gouvernement et de la Haute Assemblée à l'empereur d'Autriche. Le Sénat vote ensuite le budget de la marine, celui de la marine marchande, les chapitres relatifs à l'amélioration des traitements des fonctionnaires des contributions directes et indirectes, puis aborde la loi de finances.

Stance du 30 juin. — MM. Chéron et Dreyfus contestent que 100.000 personnes touchent indûment les retraites ouvrières ; M. le Ministre des finances ne peut fournir d'explication ; M. Peyronnet soulève des accusations.

Après avoir voté les crédits pour l'armement, le Sénat revient à la discussion de la loi de finances.

Stance du 1^{er} juillet. — Le Sénat poursuit la discussion de la loi de finances, et en vote les différents articles jusqu'à ceux relatifs à l'impôt sur le revenu.

Stance du 2 juillet. — Malgré l'opposition de MM. Robin-Champoux, de Lamarolle et Tesson, le gouvernement, secondé par M. Ribot obtient, par 267 voix contre 70, l'incorporation de l'impôt sur le revenu dans le budget.

A Semaine

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

— L'idée du transfert, selon le président, de la Chambre des députés à Versailles n'a été émise que pour préparer les esprits aux dispositions qu'entraînerait la construction d'une nouvelle salle des séances.

— La Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Caillaux s'est prononcée contre son arrestation et a déclaré que les faits reprochés à M. Caillaux ne tombaient pas sous le coup de la loi.

— Le groupe socialiste souille souvent à la Chambre ses propositions institutionnelles par des bavardages et des querelles de détail pendant les séances de travail de chaque jour et de nuit, au lieu d'un jour et demi de repos hebdomadaire.

— Le député français Adolphe Vincent a accompli un voyage de 25 heures 29 m. incessantes, sans succès ; c'est le record de l'histoire.

— M. Gabay, républicain de gauche, a été élu sénateur de Lot-et-Garonne.

— Le tribunal correctionnel de Lille a condamné à la prison trois congréganistes et deux laïques belges qui, le 19 mai, avaient été pris en flagrant délit de fraude électorale.

— Le Gouvernement a décidé, en conseil des ministres, la suppression, par décret, des quatre congrégations ou établissements congréganistes se rapportant à aucun but d'utilité publique et la fermeture des 127 autres établissements congréganistes d'enseignement continu à supprimer par application de la loi de 1904.

— Président des Députés de Haute, à Versailles, M. Messimy, ministre de la guerre, a critiqué « l'absence de la lettre en main », tout à fait insuffisante pour défendre une nation dans ses droits nationaux.

— Malgré les efforts de M. Viviani et de

DOCUMENT 2 ►
L'assassinat de l'archiduc
François-Ferdinand, héritier
de l'empire austro-hongrois,
et de sa femme à Sarajevo,
28 juin 1914.

SOURCE : Arch. dép. Orne,
Le Patriote Normand, édition du
5 juillet 1914. PER5063/32.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

CONSEIL GÉNÉRAL

de l'Orne

Extrait du Procès-Verbal de la Séance du Lundi 17 Août 1914

ALLOCUTION

Prononcée par M. le Docteur Léon LABBÉ

Scieur, Président du Conseil Général

MES CHERS COLLÈGUES,

Lequel d'entre nous, lors de notre dernière réunion en mois de mai, eût pensé que la session actuelle s'ouvrirait au moment où aurait déjà éclaté une conflagration générale entre les grandes puissances de l'Europe.

La situation ne semblait nullement menaçante. On se réjouissait, au contraire, d'avoir vu écartées les craintes de conflit qui avaient été le sujet de justes préoccupations pendant la période aiguë de la guerre des Balkans.

Au mois de juillet, au moment de la séparation des Chambres, nul ne songeait aux graves événements qui devaient se dérouler avec une rapidité foudroyante.

Le Président de la République allait accomplir son voyage en Russie et l'Empereur d'Allemagne faisait sa croisière habituelle sur les côtes de Norwège.

Quelques jours plus tard, dans toute l'Europe, des bruits singuliers circulent. L'Autriche, dit-on, veut attaquer la Serbie. Aussitôt l'Angleterre, la France, la Russie, font les plus grands efforts pour s'opposer à tout acte qui pourrait faire naître les complications les plus sérieuses, et elles demandent à l'Empereur d'Allemagne son concours. Ce dernier, paraissant montrer d'abord une bonne volonté, en réalité simulée, annonce bientôt que son allié, l'Autriche, ne peut modifier ses résolutions. Le *Versé* est que, décidé à la guerre, il nous la déclare sans tarder, après avoir précédé la plus sournoise et la plus sauvage agression, et après avoir traitreusement préparé la mobilisation de son armée.

C'est alors que nous avons assisté au spectacle admirable de la réconciliation de tous les Français sur l'autel de la Patrie.

La journée historique du 4 août 1914, sera à jamais mémorable.

Rien ne peut rendre compte de l'enthousiasme de la Chambre qui, quelques jours avant, divisée sur tant de points, en un instant s'est montrée patriotiquement unie pour la défense sacrée du territoire.

Tous les Députés debout, frémissant, ont écouté dans un silence impressionnant la lecture du message du Président de la République et l'ont couvert de longs applaudissements. *Faj. applaudissements.*

La séance du Sénat n'a pas été moins émouvante.

Dans les deux Assemblées, tous les projets de loi proposés par le Gouvernement ont été, sur le champ, votés sans débat.

Le sentiment patriotique le plus élevé s'est fait jour dans la Nation entière. D'un bout à l'autre de la France, tous les cœurs ont battu à l'unisson, chacun acceptant avec joie le sacrifice qui lui était demandé.

L'ordre de mobilisation publié le 1^{er} août, a été accueilli avec un parfait sang-froid et les opérations s'en sont déroulées avec une régularité et dans un calme qui constitue la plus belle, la plus digne des manifestations.

Aujourd'hui nos troupes sont à la frontière. Unies aux armées Anglaises et Belges, elles vont combattre avec d'autant plus d'ardeur qu'elles savent lutter pour l'Humanité, la Liberté et la Justice contre la barbarie.

Le plan d'invasion rêvé par les allemands, l'attaque brusquée, et pompeusement annoncée, ont échoué, grâce à la vaillance admirable de nos voisins les Belges qui se sont couverts de gloire et ont rendu à la France, et l'on peut dire à l'Europe, un service inappréciable.

Dans ces conditions, mes Chers Collègues, les plus grands espoirs nous sont permis.

J'ajoute avec joie et c'est là un élément sacré d'une haute importance, que le pays tout entier fait confiance au Gouvernement qui, de l'avis unanime, s'est montré à la hauteur de la tâche difficile qui lui incombe.

Plusieurs des nôtres, en raison de leur âge, ont été rappelés sous les drapeaux.

A tous, du fond du cœur, nous adressons nos vœux les plus ardents. Ces mêmes vœux s'adressent à tous nos Compatriotes sous les drapeaux.

Je termine en disant avec vous :

VIVE NOTRE VAILLANTE ARMÉE, VIVE LA FRANCE IMMORTELE !

Approuvé par les membres du Conseil Général.

Le Conseil Général décide ensuite l'impression et l'affichage d'un extrait du procès-verbal de sa séance contenant l'allocution prononcée par Monsieur le Président.

Pour extrait conforme :

Le Président du Conseil Général,

D Léon LABBÉ

DOCUMENT 3

Discours du président du Conseil général de l'Orne
du 17 août 1914 appelant à l'Union sacrée.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/1.

DOCUMENT 4 ►
Ordre de mobilisation générale placardé
dans les communes de l'Orne.

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, M 51.



LE PRÉFET DE L'ORNE

Aux Habitants du Département

Un décret en date du 2 août 1914, déclare l'état de siège dans toute l'étendue de la France continentale et de l'Algérie.

En exécution de la loi du 9 août 1849, l'autorité civile est dessaisie au profit de l'autorité militaire des pouvoirs ci-après :

- 1° Droit de réquisitionner la Gendarmerie et la force Armée;
- 2° Réglementation de la circulation routière.

Le Préfet de l'Orne compte sur le patriotisme des habitants du Département dans les circonstances actuelles.

Il est persuadé que chacun fera son devoir, tout son devoir.

Il croit devoir mettre en garde les populations contre les fausses nouvelles pouvant être colportées et leur rappelle que seules les dépêches officielles méritent créance; il se fera du reste un devoir d'informer ses compatriotes de toutes nouvelles contrôlées qui parviendront à sa connaissance.

Au surplus toutes mesures sont prises pour assurer le ravitaillement de l'Armée et de la population civile; l'Administration recherche en outre, les moyens d'assurer le plus rapidement possible, la rentrée et le battage des grains.

Alençon, le 3 Août 1914.

Robert LENEVEU.

◀ DOCUMENT 5
Affiche du préfet de l'Orne,
Robert Leneveu, évoquant
les mesures de restriction imposées
dans le département (3 août 1914).

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, M 51.



DOCUMENT 6

Les manifestations patriotiques pour le départ des troupes à Argentan.

SOURCE : Arch. dép. Orne, Le Journal de l'Orne, édition du 8 août 1914. PER 5035/ 102.



DOCUMENT 7

Appel au patriotisme de la population argentanaise.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 20 Fi (nc).



DOCUMENT 8

Le départ du 104^e régiment d'infanterie d'Argentan (août 1914).

SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 6/389.

La Victoire ou la Mort

C'en est fait. L'irréparable va s'accomplir.

Grâce à l'Allemagne, qui fut sournoisement l'instigatrice du conflit austro-serbe et qui ne parut un moment hésitante que pour mieux cacher son jeu et gagner du temps, l'Europe presque tout entière court aux armes.

Contre la nation teutone et contre l'Autriche sa complice, la France, la Russie, l'Angleterre, la Belgique, la Serbie se dressent tout ensemble dans un élan fraternel.

Man irrésistible contre lequel viendront se briser l'orgueil et la barbarie germaniques.

En foulant aux pieds les traités, en violant la neutralité des petits États comme la Belgique et le Luxembourg, l'Allemagne s'est mise en dehors du droit des gens. Qui s'en souviendra quand nous en serons au règlement des comptes.

Car l'Allemagne sera battue, il faut qu'elle soit battue !

Dans la lutte gigantesque qui s'engage, il ne peut y avoir pour nous qu'une seule alternative : la victoire ou la mort.

Le triomphe de l'Allemagne marquerait en effet un retour aux époques de barbarie. Pour nous, Français, il sonnerait l'heure de l'écrasement, de l'esclavage et de la ruine.

Mais il n'en sera pas ainsi.

Au moment du danger tous les soldats de France se sont levés comme un seul homme, pleins de cette ardeur frémissante que donne la conscience de son bon droit. Tous, avec une indomptable énergie, ils vont lutter jusqu'au bout contre un perfide ennemi dont l'arrogance a dépassé toute mesure.

Comme l'a dit éloquentement le président du conseil, nous serons sans peur parce que nous sommes sans reproche ; nous serons sans peur parce que nous allons combattre *pro aris et focis*, c'est-à-dire pour tout ce qu'il y a au monde de plus précieux et de plus sacré : pour la sécurité de nos biens, pour l'intégrité de notre territoire, pour la sauvegarde de nos libertés les plus chères.

Nous allons combattre pour tout ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux, de sublime dans cette incomparable patrie qui s'appelle la France !

Puisse le sacrifice vaillamment consenti par ses fils lui rendre les deux provinces qui, depuis quarante ans, gémissent sous un joug de plus en plus lourd et de plus en plus odieux !

Vive l'Alsace-Lorraine ! Vive la France !

Emile LANGLOIS.

DOCUMENT 9

Patriotisme et propagande (l'appel au sacrifice patriotique).

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, LE JOURNAL DE L'ORNE, ÉDITION DU 8 AOÛT 1914, PER 5035/102.

II. L'économie départementale au service de la guerre totale

L'Orne, département à forte dominante agricole mais aussi doté d'une industrie textile importante, participe à l'effort de guerre réclamé par la Nation. Cette participation économique ne manque pas de désorganiser le département en raison des nombreuses réquisitions d'attelages et de la mobilisation de la population masculine. Les civils sont appelés à s'engager totalement au service de la patrie en travaillant au ravitaillement des troupes qui combattent sur le front, ou en tournant et fraisant le matériel militaire pour le ministère de la Guerre.

A. L'industrie ornaise au service de la victoire

Devant les besoins accrus de canons, obus, munitions en tous genres et équipements militaires destinés aux poilus, les départements français doivent fournir du matériel militaire aux armées françaises. Ainsi, les industries ornaises, qu'il s'agisse des usines métallurgiques de la vallée de la Risle près de L'Aigle, des entreprises textiles flériennes ou encore des fonderies implantées dans les villes ornaises, doivent reconvertir leurs productions afin de participer à cet effort. En décembre 1915, on compte pas moins de 1800 ouvriers oeuvrant pour la Défense nationale.

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	PRODUCTION	DATE
1	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
2	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
3	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
4	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
5	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
6	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
7	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
8	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
9	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916
10	USINE DE LA RIVIERE	BOULONS	1916

DOCUMENT 10

Entreprises de l'arrondissement d'Alençon travaillant pour la Défense nationale (14 février 1916).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 1672.

B. Les campagnes ravitaillent le front

Les campagnes ornaises ont contribué de façon capitale à l'effort de guerre. Le manque de main-d'œuvre a accentué une évolution déjà ancienne, marquée par un déclin des labours et une augmentation des herbages et de l'élevage qui nécessitaient moins de main-d'œuvre. Même si certaines terres sont restées incultes, la terre ornaise a fourni tout ce que les services de réquisition ont pu exiger d'elle. Ainsi, de nombreux agriculteurs ornaises fournissent fromages, cidre et eau-de-vie. Par ailleurs, la propagande fait des campagnes les piliers de la victoire dans la mesure où elles garantissent le ravitaillement des troupes.



DOCUMENT 11

La réquisition du matériel agricole pour la Défense nationale.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 6/295.



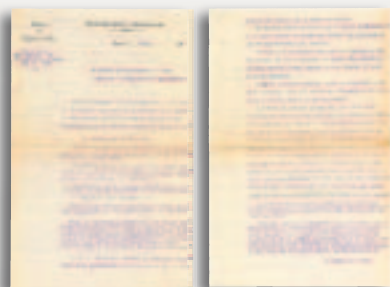
DOCUMENT 12

Affiche gouvernementale appelant les campagnes à soutenir l'effort de guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251.

C. Le manque de main-d'œuvre dans les campagnes ornaïses : les femmes et les enfants remplacent les hommes aux champs

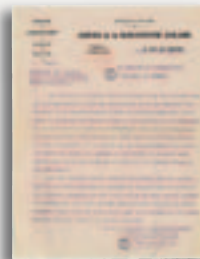
L'absence de la main-d'œuvre masculine pour les travaux agricoles nécessite l'implication des mères et des épouses des soldats, de leurs enfants et de leurs parents, pour garantir le maintien de la production et l'entretien des exploitations. Dans les usines mais aussi dans les campagnes, la main-d'œuvre coloniale est aussi mise à contribution. Des prisonniers de guerre allemands sont envoyés prêter main-forte aux populations de l'arrière dans leurs efforts consentis pour la victoire. Enfin, quelques permissions agricoles sont accordées aux paysans ornaïses mobilisés sur le front.



DOCUMENT 13

Rapport du préfet de l'Orne du 19 avril 1917 mentionnant le manque de main-d'œuvre dans les campagnes.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 368.



DOCUMENT 14

Lettre du ministre de l'Agriculture au préfet de l'Orne appelant les écoliers du département à ramasser les châtaignes (1^{er} août 1917).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.



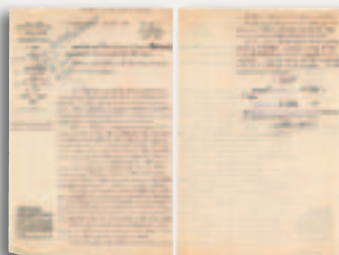
DOCUMENT 15

Affiche du président du Conseil René Viviani appelant les femmes à soutenir l'effort de la Défense nationale (sans date).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.

D. Une population ornaïse rationnée et confrontée à la hausse des prix

La population ornaïse n'échappe pas au rationnement de la nourriture ou de certains biens de consommation. Si dans leur grande majorité les paysans ne sont pas trop soumis aux restrictions alimentaires, il n'en est pas de même pour les populations ouvrières confrontées à la faiblesse des salaires et à la hausse des prix de certaines denrées nécessaires à leur vie quotidienne. Ces difficultés de ravitaillement et la cherté de la vie provoquent quelques émois au sein de la population ouvrière qui manifeste son mécontentement par de courtes grèves et réclame des augmentations de salaires. C'est le cas notamment au printemps 1917 aux usines Boisthorel dans la vallée de la Risle ou encore aux mines de Saint-Clair-de-Halouze.



DOCUMENT 16

Rapport de la brigade de gendarmerie de La Ferté-Macé, daté du 6 juillet 1918, relatant la grève des ouvriers des usines de la ville pour protester contre les difficultés d'approvisionnement en pain.

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 2414.



DOCUMENT 17

Rapport du sous-préfet de Mortagne-au-Perche daté du 23 février 1918 mentionnant les difficultés liées au rationnement et à la hausse des prix.

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 2414.



DOCUMENT 18

La taxation des denrées alimentaires pour soutenir l'effort de guerre (10 juillet 1918, La Ferté-Macé).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 2414.

Localités	Dénomination ou Raison Sociale	Nombre d'ouvriers					Étrangers Nationalité	Nature de la fabrication et Moyenne de production mensuelle.
		H.	F.	E.	Total			
Alençon	Fontaine	33	4	5	42	"	Scienc. Travaux à l'usage et au service du Génie militaire 120 à 130 ^m par mois.	
— d ^e —	Lecture	2	"	"	2	"	Scienc de bois réparés pour l'usine de Monsieur Bisson	
— d ^e —	Coureyeur	15	33	2	50	"	Brodequins et chaussures de repos pour l'Armée. 2.000 paires par mois	
— d ^e —	Bisson	1400	600	"	2000	150 P.G. 2500 Espinois	Fourmisson de l'Intendance et du Génie militaire. Parapluies - bonnets - sommiers Galoches - production variable suivant les commandes.	
— d ^e —	Fonderie Mauloise	16	25	7	48	"	Fonderie - Obus 500 par jour 20 tonnes par mois.	
— d ^e —	Morel	7	10	"	19	1 Belge 1 Italienne par mariage	Pyrrotechnie - Artifices fusées éclairantes. 200 par jour	

DOCUMENT 10

Entreprises de l'arrondissement
d'Alençon travaillant pour
la Défense nationale (14 février 1916).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 1672.

Organisation de la Surveillance - Détachement de la S. ^g - Agents employés - Personnel de la S.G. Agents divers Militaires - Vrouilles - Gendarmerie -	Superficie	Attentats ou Accidents - Nature - Motifs de l'Attentat. Causes de l'accident. Résultat Sanctions	Observations -
L'usine est entourée - 2 chiens de garde. La Gendarmerie y tient - Entrée de nuit -	2 Hectares	"	"
L'usine est complètement fermée Rondes journalières à 22 ^h par le D ^e la Gendarmerie y tient - Garde militairement de jour et de nuit par des sentinelles - La Gendarmerie y tient -	40 ^{m²}	"	Madame Leture a déclaré que son usine était louée à l'ennemi et que l'usine Bisson y entreprend le sciage de bois agraires. L'usine occupe en majeure partie des réfugiés -
L'usine n'est pas gardée - est entourée - Gendarmerie y tient Rondes personnelles. 1 chien policier. fermée par un mur d'enceinte La Gendarmerie y tient	4 Hectares	"	L'usine est très importante - Travaille jour et nuit - Directeur Monsieur Bisson capitaine d'Intendance -
L'usine n'est pas gardée - est entourée - Gendarmerie y tient Rondes personnelles. 1 chien policier. fermée par un mur d'enceinte La Gendarmerie y tient	1800 ^{m²}	"	"
L'usine n'est pas gardée - est entourée - Gendarmerie y tient Rondes personnelles. 1 chien policier. fermée par un mur d'enceinte La Gendarmerie y tient	"	"	L'usine est entourée d'appareils pour éviter les explosions -



DOCUMENT 11

La réquisition du matériel agricole
pour la Défense nationale.

SOURCE : Arch. dép. Orne,
2 FICP 6/295.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A TOUS LES FRANÇAIS A TOUTES LES FRANÇAISES DE NOS CAMPAGNES

Vous avez fourni depuis plus de deux ans un effort immense.

Privés de vos meilleurs compagnons, dépourvus d'une grande partie de vos moyens, vous avez, par un travail acharné, triomphé de tous les obstacles, accompli un véritable miracle d'énergie française pour que rien ne manque à nos héroïques soldats et à la population tout entière.

À l'heure où l'achat à l'étranger du complément nécessaire à l'approvisionnement national peut devenir plus difficile, à l'heure où le Gouvernement a jugé juste et légitime de relever le prix du blé et demande au Parlement que chaque quintal de la prochaine récolte puisse rapporter au producteur une moyenne de 40 francs, vous redoublez d'efforts pour tirer de notre admirable sol toutes les ressources qu'il peut contenir.

En semant, partout où vous le pourrez, autant que vous le pourrez, songez que vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale; dites-vous que les semailles de printemps 1917 préparent la moisson de la Victoire.

Déjà vos frères de travail des classes 1888 et 1889, que le Gouvernement vient de mobiliser à la terre, vous reviennent; ils vous portent le tribut de reconnaissance de la France qui se bat pour ceux qui la nourrissent, ils vous disent de poursuivre votre rude tâche, sans défaillance, jusqu'au bout.

Confondus avec eux dans un suprême effort, vous montrerez au monde que l'Armée des Travailleurs de la Terre ne fait qu'un avec celle qui défend si glorieusement le sol de la Patrie. Votre nom, Paysans et Paysannes de France, prendra place dans l'Histoire, à côté du nom de vos défenseurs, et devant vous, comme devant eux, s'inclineront les générations à venir.

À l'œuvre donc de toutes vos énergies.

Vous travaillez pour la Victoire et la Paix françaises.

Le Pays a confiance en vous.

Le Pays compte sur vous.

J MÉLINE

*Ancien Président du Conseil,
Ancien Ministre de l'Agriculture.*

Émile LOUBET

*Ancien Président de la République,
Président de la Société Nationale
d'Encouragement à l'Agriculture.*

E. CLÉMENTEL

Ministre de l'Agriculture.

VIGER

*Président de la Fédération Nationale
de la Mutualité
et de la Coopération Agricoles.*

GOMOT

Président du Groupe Agricole du Sénat.

Jules DEVELLE

*Président
de l'Académie Nationale d'Agriculture.*

Émile PLUCHET

*Président
de la Société des Agriculteurs de France.*

E. TISSERAND

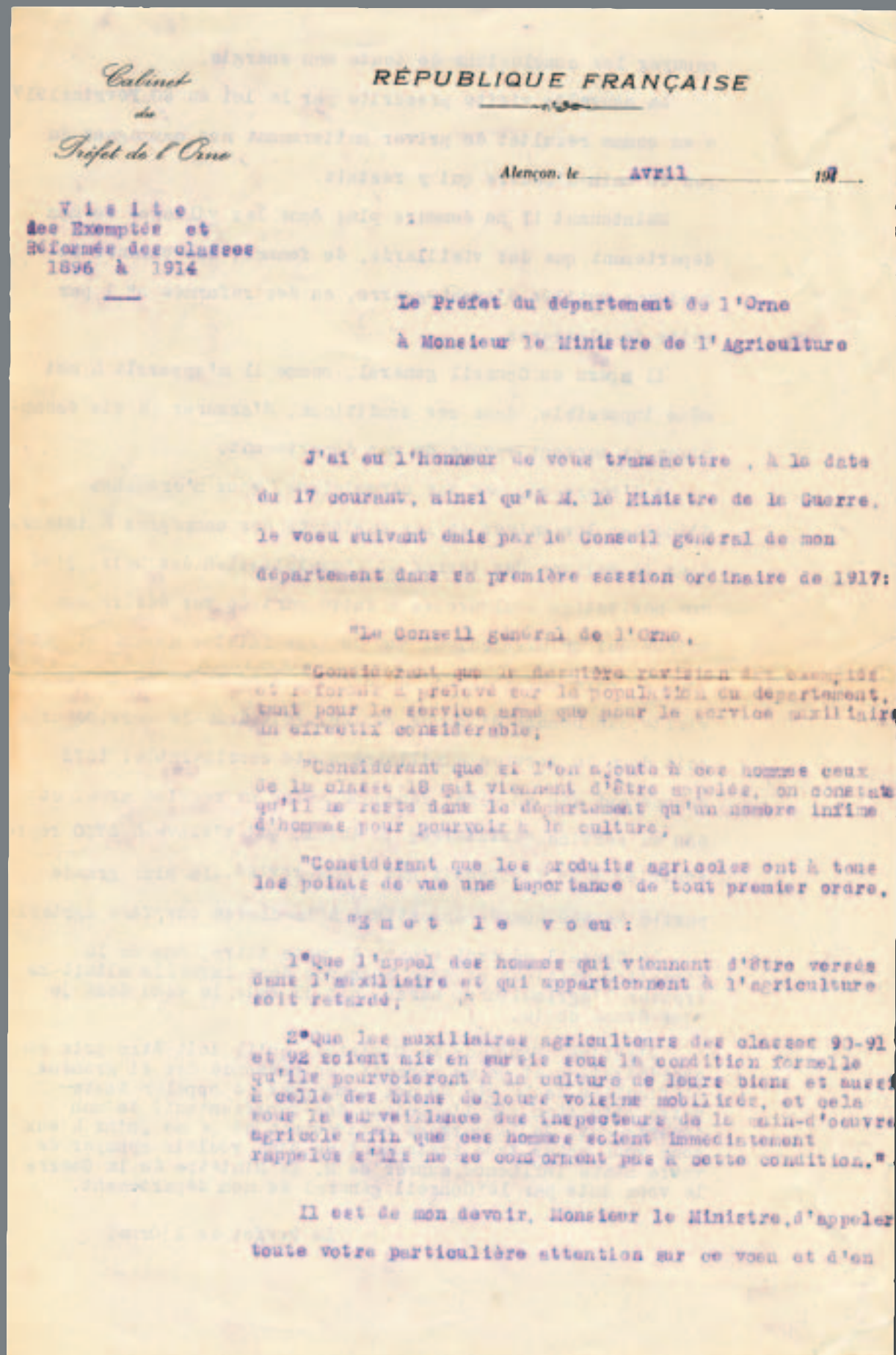
*Président
de la Société des Viticulteurs de France.*

Fernand DAVID

*Président de la Commission d'Agriculture
de la Chambre des Députés.*

DOCUMENT 12 ►
Affiche
gouvernementale
appelant les
campagnes
à soutenir l'effort
de guerre.

SOURCE : Arch. dép.
Orne, R 251.



DOCUMENT 13

Rapport du préfet de l'Orne du 19 avril 1917 mentionnant le manque de main-d'œuvre dans les campagnes.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 368.

appuyer les conclusions de toute mon énergie.

La nouvelle visite prescrite par la loi du 20 Février 1917 a eu comme résultat de priver entièrement nos campagnes du peu de main-d'œuvre qui y restait.

Maintenant il ne demeure plus dans les villages de mon département que des vieillards, des femmes, des enfants et quelques mutilés d'avant-guerre, ou des réformés n° 1 par suite de blessures.

Il paraît au Conseil général, comme il m'apparaît à moi-même impossible, dans ces conditions, d'assurer la vie économique et surtout rurale de mon département.

À l'heure où, par vos circulaires, vous m'ordonnez d'inciter les maires et les habitants des campagnes à intensifier la culture des terres et l'exploitation des bois, j'ai une hésitation douloureuse à faire part de vos desirs aux maires qui ne disposaient que de très faibles moyens et qui vont en être complètement dépourvus. À la suite de la dernière visite, le nombre d'hommes versés, soit dans le service armé soit dans le service auxiliaire a été considérable: 1372 hommes ont été en effet reconnus aptes au service armé, et 858 au service auxiliaire; le total, qui s'élevait à 2230 représente 52 % de l'effectif qui a été revisé. La plus grande partie de ces hommes appartient à la classe ouvrière agricole.

Le Conseil général s'est, à juste titre, ému de la situation critique et très aggravée dans laquelle allait se trouver l'agriculture; aussi, a-t-il émis le vœu dont je vous donne copie.

J'estime, Monsieur le Ministre, qu'il doit être pris en considération et je me permets, en présence des et grandes difficultés de la vie de nos campagnes, d'appeler toute votre attention sur l'angoisse des représentants de mon département. Je la partage entièrement et je me joins à eux pour vous prier très instamment de bien vouloir appuyer de votre haute influence auprès de M. le Ministre de la Guerre le vœu émis par le Conseil général de mon département.

Le Préfet de l'Orne,

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE

CABINET
de
MINISTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE de la MAIN-D'ŒUVRE SCOLAIRE

*Téléphone :
FLEURUS 03-84

78, RUE DE VARENNE,
Paris, le 1^{er} août 1917

OBJET :

Ramassage des marrons
d'Inde et des châtaignes
pour les besoins de la Dé
fense Nationale.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE

à Monsieur le PREFET,

Mon Service de la Main-d'Oeuvre Scolaire s'est mis d'accord avec le Sous-Secrétariat d'Etat des Fabrications de Guerre (Services des Poudres) et le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Aéronautique pour préciser le ramassage des marrons d'Inde et des châtaignes, en conséquence je vous envoie le texte de l'affiche qui vous sera ultérieurement adressée pour être répartie par vos soins dans les diverses communes de votre département, 2^o la lettre que mon Service Central fait tenir aux Maires de toutes les communes du territoire et aux quels nous adresserons les instructions sur le ramassage des marrons d'Inde et des châtaignes.

Tous ces documents seront adressés directement par mon Service Central aux intéressés afin de soulager la besogne administrative de vos services, néanmoins je vous serais obligé de bien vouloir seconder les efforts qui sont faits par mon administration centrale en recommandant à votre tour une action qui a pour but d'assurer un bon rendement des récoltes, utile à la Défense Nationale.

Pour le Ministre et par autorisation:
Le Chef du Service de la
Main-d'Oeuvre Scolaire,



Chenu

DOCUMENT 14

Lettre du ministre de l'Agriculture au préfet de l'Orne
appelant les écoliers du département à ramasser les châtaignes (1^{er} août 1917).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'ORNE
AUX
Femmes Françaises

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix.

A l'appel de la Patrie vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi. Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus ; la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation toute entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobe au combat, je vous demande de maintenir l'activité des campagnes et terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service. Ce n'est pas pour vous c'est pour Elle que je m'adresse à votre cœur. Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent, à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout donc, Femmes Françaises, Jeunes Enfants, filles et fils de la Patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille ; préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays.

Debout, à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la Gloire pour tout le monde !

Vive la République!

Vive la France!

Pour le Gouvernement de la République,

Le Président du Conseil des Ministres,

René VIVIANI

Alençon. — BIP. ALÉNÇONNAISE, 11, Rue des Marcheries.

DOCUMENT 15

Affiche du président du Conseil René Viviani appelant les femmes à soutenir l'effort de la Défense nationale (sans date).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.

Exécution de l'art. 22 du décret du 20 mai 1915

A La Ferté-Macé, le 6 juillet 1918.

Modèle général n° 9
Art. 91 du Règlement sur le Service Intérieur.

Form. : 345/205

4^e CORPS D'ARMÉE
GENDARMERIE NATIONALE
4^e LÉGION
COMPAGNIE
 de La Ferté-Macé
ARRONDISSEMENT
 de Bomprovenant
BRIGADE
 de La Ferté-Macé
 N° 312

M. de la Roche
le fermier
10/7/18

M. de la Roche
le fermier
10/7/18

RAPPORT du ⁽¹⁾ Chef de brigade de 3^e classe **Bernard,**
 commandant ⁽²⁾ la brigade à pied de La Ferté-Macé,
 Sur ⁽³⁾ une manifestation à La Ferté-Macé, provoquée
 par le manque de pain.

OBJET :
 Manifestation

Un semblable rapport a été adressé à l'arrondissement

Le 6 courant, vers 10 heures, 1500 ouvriers environ, des différentes usines de La Ferté-Macé, ont abandonné le travail et se sont massés devant la mairie pour avoir du pain. Cette manifestation, qui tout d'abord, était inoffensive, a été provoquée par le manque total de cet aliment qui a commencé à faire défaut, jeudi dernier 4 courant, vers 12 heures.

Monsieur Dufray, 1^{er} adjoint, faisant fonction de maire, a essayé de calmer les manifestants en leur annonçant que la farine venait d'arriver, qu'ils allaient avoir du pain incontestablement, mais ils n'ont pas voulu l'écouter. Ils se sont mis à crier avec insistance monsieur le Préfet ajoutant qu'ils ne reprendraient le travail qu'une fois qu'ils auraient vu.

A ce moment, un manifestant inconnu, a lancé une pierre contre la façade principale de la mairie et a filé en courant en ville. D'autres, ont jeté des cailloux dans la voiture de monsieur Dufray restée auprès de la mairie, y ont fait quelques inscriptions à la craie, mais le cheval n'a pas été maltraité.

En attendant l'arrivée de monsieur le Préfet, parti à 16^h 15, les manifestants se sont promené en chantant devant les différents rues de la ville, ils ont même allé chercher monsieur Dufray au bureau de la Commerce, son domicile, à St-Hilaire, en face de La Ferté-Macé, l'ont amené à la mairie en montant la voiture dans laquelle il était, mais ils n'ont exercé sur lui aucune violence.

Pendant toute la durée de la manifestation, qui s'est terminée à 17 heures, aucune personne n'a été blessée et il n'y a eu comme défaut que ceux indiqués ci-dessus.

Le chef de brigade resté seul, par suite d'un transfèrement

(1) Indiquer le grade et le nom.
 (2) Indiquer le commandement.
 (3) Indiquer l'objet du rapport.

NOTE. — Pour faciliter la rédaction, les rapports généraux être faits sous la forme personnelle ou impersonnelle.
 Les avis des chefs militaires seront accompagnés, s'il y a lieu, de la note de rapport.
 Les réceptions, brigade, arrondissement, compagnie, sont faites suivant l'usage qui établit le rapport. Ce rapport est fait sur feuille simple, à moins que la rédaction de son contenu nécessite un format d'une feuille double.
 La largeur normale de la marge est de 40 millimètres.

217. — Édit. par St-Gilles, 16 - 117.

DOCUMENT 16

Rapport de gendarmerie de la brigade de La Ferté-Macé, daté du 6 juillet 1918, relatant la grève des ouvriers des usines de la ville pour protester contre les difficultés d'approvisionnement en pain.

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 2414.

à Fontenay (Sarthe), n'a pas eu à intervenir.
Il a été accordé dans son service d'ordre, par quatre
gendarmes de Rouen, en transférant à la Ferme d'Orléans,
par le Commissaire de police et le garde-champêtre.

En son arrivée à la Ferme d'Orléans, monsieur le Secrétaire
général de la Préfecture, remplaçant monsieur le Préfet,
a reçu les délégations d'ouvriers auxquelles il a donné
satisfaction. Après cette entrevue, tous les ouvriers sont
retourés chez eux et la ville a repris son calme. Tous les
ouvriers ont repris le travail.

Richard

N° 5072 Vu et transmis - le Préfet

P. Orme

ALENÇON, le 8 Juillet 1918

P. Le Chef d'Escadron RICHARD, Comte la Cour, par permission
Le Capitaine Bostant C^o P. la C^o

Richard

res en cours .Le récent verdict du Conseil de Guerre de la Seine a donné satisfaction à l'opinion publique .

Les derniers événements de Russie ont causé peu d'émotion; car depuis longtemps déjà le public était persuadé qu'il n'y avait plus lieu de compter sur une collaboration quelconque de ce pays .

4°- DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET DE MAIN D'ŒUVRE IMPRESSION PRODUITE PAR LES RESTRICTIONS

La population se plaint toujours de la cherté de la vie à laquelle il est d'ailleurs fort difficile de remédier d'une façon efficace .

Quant aux différentes restrictions elles ont été jusqu'ici facilement supportées et celles qui ont été décidées récemment par M. le Ministre du Ravitaillement (interdiction de la pâtisserie, de la biscuiterie et de la confiserie) ont même été favorablement accueillies par l'opinion publique .

La question la plus grave à l'heure actuelle est celle du rationnement du pain . Il est évident qu'une ration journalière de 300 ou 400 grammes paraîtra bien insuffisante aux travailleurs agricoles dont beaucoup avaient l'habitude de consommer jusqu'à 1.200 et 1.500 grammes. Si cette restriction, comme il est d'ailleurs prévu, devient absolument nécessaire il faudra faire un pressant appel au patriotisme des populations pour leur demander de s'y soumettre sans trop de récriminations .

La question de l'éclairage , bien que beaucoup moins importante , mérite aussi de retenir l'attention . Quelques communes seulement possèdent le gaz ou l'électricité et dans toutes les autres le seul mode d'éclairage est le

X
Le vin est très rare et très coûteux. Les quelques milliers de litres de pétrole qui ont été expédiés depuis un mois à des négociants de Montagne, Balais et Ballans et que j'ai fait répartir dans les communes au moyen de bons délivrés par les municipalités, ont été tout à fait insuffisants. Il serait désirable qu'une répartition du pétrole fût faite par le Ministère du Ravitaillement entre les départements, comme cela a lieu pour l'essence; une semblable répartition permettrait certainement d'assurer d'une façon plus efficace et plus équitable le ravitaillement des populations.

pétrole , la bougie étant très rare et très coûteuse .Les quelques milliers de litres de pétrole qui ont été expédiés depuis un mois à des négociants de Montagne, Balais et Ballans et que j'ai fait répartir dans les communes au moyen de bons délivrés par les municipalités, ont été tout à fait insuffisants. ~~Il serait désirable qu'une répartition du pétrole fût faite par le Ministère du Ravitaillement entre les départements, comme cela a lieu pour l'essence; une semblable répartition permettrait certainement d'assurer d'une façon plus efficace et plus équitable le ravitaillement des populations.~~

5°- DIFFICULTÉS OUVRIÈRES - GREVES

Une certaine effervescence règne depuis quelques jours parmi les ouvriers de l'usine de Boisihorel qui travaille pour la Défense Nationale . Cette effervescence est motivée par une demande d'augmentation de salaire . Le 16 Février trente femmes employées comme ouvrières en tissumétallique ont quitté le travail réclamant une augmentation de 30% .Le Directeur leur a offert de 18 à 25 % et après avoir protesté elles sont cependant rentrées à l'atelier dans l'après-midi du 18 .

Le 23 Février 63 ouvriers de nationalité grecque employés à la même usine ont quitté le travail réclamant l'augmentation de un franc par jour qui avait été accordée récemment aux ouvriers français .Comme l'indique le rapport de la Gendarmerie qui vous a été transmis cette demande ne paraît pas justifiée parce que, les ouvriers grecs ont des avantages en nature dont ne jouissent pas les ouvriers français . C'est ainsi qu'ils sont logés gratuitement et ne paient que 1fr50

de pension par jour au lieu de 2fr70. *Le comité de travail des ouvriers grecs a refusé le travail aux mêmes conditions*

X

République Française

Ville de La Ferté-Macé**TAXE DE LA VIANDE**

La viande de Bœuf est divisée en trois catégories.

La 1^{re} catégorie comprend :

Tende de tranche, gîte à la noix, tranche grasse, entre-côtes, faux-filet, bifteck, rognon maigre, langue parée (le tout sans os).

La 2^e catégorie comprend :

Paleron, côtes, talon de collier, rognons de graisse, culotte, bavette d'aloyau, plats de côtes, gîte à la noix avec os, langue entière (avec un maximum de 25 0/0 d'os).

La 3^e catégorie comprend :

Collier, pis, gîte-gîte, foie, plats de joue queue, poitrine, fuseaux, flanes (avec un maximum de 25 0/0 d'os).

Ne sont pas soumis à la taxe le filet levé et le romsteck.

PRIX DE VENTE

1 ^{re} catégorie, sans os...	3 fr. 50	le demi-kilog.
2 ^e —	2 fr. » »	—
3 ^e —	1 fr. 75	—

VIANDE DE PORC

Poitrine fraîche	3 fr. 50	le demi-kilog.
Poitrine salée non cuite	3 fr. 80	id.
Poitrine cuite	4 fr. » »	id.
Boudin	2 fr. » »	id.
Saucisse	3 fr. 75	id.

La taxe sera toujours affichée à l'intérieur des boucheries et charcuteries.

Il sera délivré à chaque acheteur une note indiquant la catégorie, le poids et le prix de la viande livrée.

La Ferté-Macé, le 10 Juillet 1918.

Pour le Maire mobilisé, l'Adjoint :

DUGRAIS Frédéric

Imp. V. BÉGIN, La Ferté-Macé

DOCUMENT 18

La taxation des denrées alimentaires pour soutenir l'effort de guerre
(10 juillet 1918, La Ferté-Macé).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 2414.

III. L'année 1917 dans l'Orne : lassitude et espoirs ?

L'année 1917 est une année tournant dans le conflit : la lassitude des civils et des combattants se mêle à l'espoir d'une victoire certaine avec l'entrée en guerre des États-Unis. Les événements politiques et militaires d'importance, comme l'offensive meurtrière du Chemin des Dames en avril 1917, sont relatés dans la presse départementale et interpellent l'opinion publique ornaise qui commente les faits. La Révolution russe et les mutineries qui bouleversent certains régiments au front trouvent leur écho au sein de la population ornaise, usée par le conflit qui dure déjà depuis trois ans.

A. La défaite du Chemin des Dames en avril 1917



DOCUMENT 19
Le retentissement de l'offensive du Chemin des Dames dans l'opinion publique ornaise (Rapport du préfet sur l'état d'esprit des populations de l'Orne, 17 juin 1917).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.

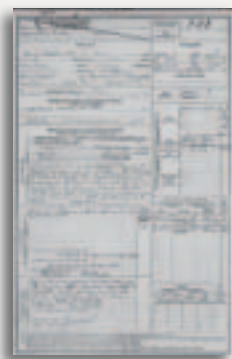
B. L'entrée en guerre des États-Unis aux côtés des Alliés



DOCUMENT 20
L'annonce dans la presse départementale de l'entrée en guerre des États-Unis.

SOURCE : *Le Journal de l'Orne*, édition du 14 avril 1917. PER 5035/105.

C. Les mutineries dans l'armée française



DOCUMENT 21

État signalétique et des services d'Albert Truton, fusillé pour refus d'obéissance à un ordre de ses supérieurs le 16 juin 1917.

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, R 1165.

17 Juin

17

Rapport
sur l'état d'esprit des
populations de l'Orne

Le Préfet du département de l'Orne

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

[Direction de la Sécurité générale.- Cabinet du
Directeur]

I. — L'état d'esprit des populations de mon département, après une si longue épreuve, est aussi satisfaisant que possible. L'enthousiasme du début de la guerre a certainement disparu, la patience s'est épuisée, une lassitude évidente a pris jour, mais le moindre événement heureux la fera s'évanouir et la foi reste robuste dans les destinées fécondes de nos armes et de nos institutions.

Cette lassitude se devine plus qu'elle ne se manifeste, mais elle est certaine et subsiste à l'état latent. Elle n'a donné lieu à aucun trouble; elle n'a provoqué aucun scandale, aucune réunion pacifiste, aucun mouvement avoué; elle s'exprime surtout dans des conversations particulières qui sont le reflet de l'opinion générale sans se confondre avec elle; elle constitue une dépression des esprits, plus subjective que réelle et la masse des individus souffre, en ce moment, dans mon département, aussi bien qu'ailleurs, d'un trouble fonctionnel qui, je l'espère, ne doit pas léser l'organisme.

DOCUMENT 19

Le retentissement de l'offensive du Chemin des Dames dans l'opinion publique ornaise
(Rapport du préfet sur l'état d'esprit des populations de l'Orne, 17 juin 1917).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.



Cette constatation n'est pas cependant sans présenter une véritable importance, et les causes principales du malaise sont assez aisées à déterminer. En dehors de la blessure quotidienne des sentiments, il provient des résultats de la dernière offensive dont il est le contre-coup: les esprits s'étaient enthousiasmés au commencement d'Avril et le découragement a été grand à la fin du même mois.



Les événements de Russie ont eu également une fâcheuse répercussion dans notre pays et ont contribué à augmenter le malaise.

La dernière révision des exemptés et réformés, et la manière dont les médecins-majors ont compris leur mission ont provoqué un gros trouble dans l'ensemble de la population, péniblement émue en voyant incorporer beaucoup trop d'hommes dont un grand nombre était, de notoriété publique, atteint d'infirmités graves.

L'entrée en ligne des Etats-Unis, l'attitude énergique prise à l'égard de la Grèce sont des événements heureux qui sont venus, dans un moment de crise, rétablir la confiance chez ceux qui auraient été susceptibles de se laisser gagner par le découragement.

La situation matérielle facile des populations de mon département est un facteur très important du maintien de son état d'esprit et laisse espérer qu'aucun trouble grave ne viendra l'affaiblir.

II.-- La vie sociale est en grande partie constituée par la vie agricole, et les agriculteurs, depuis le début de la guerre, ont vendu leurs produits à des prix très

L'état de guerre déclaré entre les Etats-Unis et l'Allemagne

Après le Sénat, la Chambre des représentants a voté, vendredi matin, la résolution de guerre contre l'Allemagne par 373 voix contre 50.

Dans la proclamation au peuple américain qu'il a promulguée après avoir sanctionné la résolution de guerre des Chambres, le président Wilson a adressé aux citoyens des Etats-Unis un appel pressant pour les engager à venir s'enrôler sans délai sous les drapeaux de l'Union, afin de porter à leur maximum les contingents de l'armée fédérale.

Le Sénat a voté un premier crédit de guerre de cent millions de dollars, qui pourra être dépensé par le président Wilson comme il l'entendra.

Le gouvernement a arrêté un projet de budget de guerre pour une armée d'au moins un million d'hommes, qui devront être instruits dans le courant de l'année. 197.000 hommes sont immédiatement demandés pour la marine.

M. Daniels, secrétaire d'Etat à la marine, vient de lancer un ordre d'entrée en service immédiate de l'ensemble des forces navales de l'Union.

Les navires allemands saisis

Le nombre des navires allemands qui ont été saisis dans les ports des Etats-Unis est jusqu'ici de 35.

A Baltimore, les trois paquebots *Bulgaria*, *Neckar* et *Rhein*, respectivement de 11.440, 9.835 et 10.058 tonnes, qui ont été saisis, ont été trouvés gravement avariés, leurs machines ont été sabotées.

Les officiers et matelots allemands restés à bord ont dû quitter ces navires ; 3.000 d'entre eux appartenant à la réserve navale allemande ont été internés à Ellis-Island.

Aucune décision n'a été prise concernant la disposition de cette flotte de 600.000 tonneaux.

Mais dès qu'elle sera mise en état de servir, on conçoit aisément qu'elle constituera un appoint considérable pour diminuer la gêne que peut causer aux Alliés le blocus des sous-marins boches.

Un emprunt de trente-cinq milliards

On mande de Washington que les personnalités financières faisant partie du Congrès se sont décidées, d'accord avec l'administration des finances, en faveur d'un emprunt de 7 milliards de dollars au taux de 3 1/2 0/0.

Quatre milliards seront consacrés aux

DOCUMENT 20 ►
L'annonce dans la presse
départementale de l'entrée en
guerre des États-Unis.

SOURCE : *Le Journal de l'Orne*, édition
du 14 avril 1917. PER 5035/ 105.

Truton

Nom : Truton
 Prénoms : Albert Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **798**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Octobre 1887 à Spée canton
de département de l'Orne résident
 à Mage canton de Loudéac département
 de l'Orne profession de Cultivateur
 fils de Emile et de Marie domiciliés
 à Spée canton de de département de l'Orne

N° 27 de tirage dans le canton de Spée

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer le numéro des classes)
 classé dans la 14 partie de la liste en 1906

Compris dans la 14 partie de la liste de recrutement cantonal (14 partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Groupes, classes, corps d'Etat, directions, etc.)

Arrivé au corps le 1 octobre 1906 à Spée
103^e Inf. en 5^e période 1906
 Envoyé dans le détachement le 26 de Spée en attendant
 son passage dans le détachement de Spée accordé à
 Paris dans le détachement de Spée le 18 de Spée 1906.
 Arrivé à l'effectif d'Etat de Spée le 10 de Spée 1906
 Arrivé au corps le 5 Août 1911 (103^e Inf. 2^e Infanterie)
103^e Inf. 2^e Infanterie le 22 Juin 1911. Sollicité de
 passer dans le 103^e Inf. 2^e Infanterie le 14 Juin 1911. Commandé le 14 Juin 1911
 par le Conseil de guerre de la 103^e Inf. 2^e Inf.
 le 14 Juin 1911. A la suite de son refus d'obéissance,
 a été condamné à la prison par le Conseil de guerre de la
103^e Inf. 2^e Inf. le 14 Juin 1911. A été condamné à la prison
 par le Conseil de guerre de la 103^e Inf. 2^e Inf. le 14 Juin 1911.
 Passé dans la 103^e Inf. 2^e Inf. de l'armée active le

Dans l'armée active

Arrivé au corps le 10 de Spée le 10 de Spée 1906
103^e Inf. 2^e Inf. le 10 de Spée 1906

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Arrivé au corps le 10 de Spée le 10 de Spée 1906
103^e Inf. 2^e Inf. le 10 de Spée 1906

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Arrivé au corps le 10 de Spée le 10 de Spée 1906
103^e Inf. 2^e Inf. le 10 de Spée 1906

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR VOIE DE PROMOTION DE DIGNITÉ OU DE DÉMARRAGE

Date	Commune	Situation de séjour	D'habiter ou de ne pas habiter
16-11-13	Spée	Spée	R
10-1-14	Spée	Spée	R
10-1-14	Spée	Spée	R

ÉPOQUE
 à laquelle l'individu a été admis dans

1 ^{re} période d'activité	2 ^e période d'activité	3 ^e période d'activité	4 ^e période d'activité	DATE de la dernière période d'activité

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1906.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au dépôt.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi)

DOCUMENT 21

État signalétique et des services d'Albert Truton, fusillé pour refus d'obéissance à un ordre de ses supérieurs le 16 juin 1917. SOURCE : Arch. dép. Orne, R 1165.

IV. La mobilisation de l'arrière grâce à la propagande

Les populations de l'arrière sont appelées à contribuer à l'effort de guerre. Leur soutien dépendait essentiellement de leur certitude de la victoire, certitude encouragée et alimentée par la propagande déployée par l'État. Les autorités militaires et le gouvernement sondent l'opinion publique grâce à un ensemble de relais départementaux. Dans cette guerre totale, le contrôle de l'information est une pièce maîtresse dans l'encadrement de la population et le garant de la vivacité de son engagement moral et financier et de son soutien à ceux qui sont au front.

A. La surveillance de l'opinion publique : les rapports du préfet de l'Orne

Dès le début du conflit, les ministres de l'Intérieur et de la Guerre s'enquière de la participation de l'arrière aux efforts réclamés par la Nation. Ainsi, le préfet de l'Orne et les sous-préfets rédigent régulièrement des rapports destinés au gouvernement sur la vie économique et l'opinion publique ornaise. Ces synthèses sont établies à partir d'un maillage étroit d'agents de renseignement que sont la sûreté générale, les compagnies de gendarmerie, les agents de police ou d'autres notables (chefs d'entreprises, maires, etc.). La portée des événements nationaux ou locaux sur le moral de la population est analysée systématiquement.



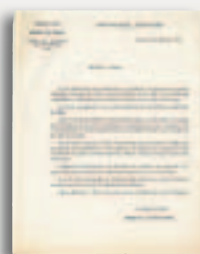
DOCUMENT 22

Rapport du sous-préfet de Mortagne-au-Perche daté du 18 février 1916 adressé au préfet de l'Orne, relatif à la situation économique du département et à l'état moral de ses populations.

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.

B. L'emprunt de la défense nationale et l'appel à la solidarité

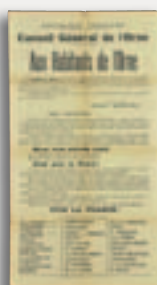
Le coût considérable de la guerre est supporté par l'emprunt, l'impôt et le recours à l'inflation. La France s'endette auprès des puissances étrangères et de sa population en émettant des bons du Trésor dont elle assure la promotion avec des affiches qui mettent en avant le caractère patriotique de ce placement rémunérateur. L'arrière ne se montre pas solidaire seulement en versant son épargne à l'État, mais aussi en partageant les fruits de son travail.



DOCUMENT 23

Dons de cidre et d'eau-de-vie aux combattants du front (lettre du préfet de l'Orne aux maires du département, 16 décembre 1914).

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 371/3.



DOCUMENT 24

Affiche portant l'adresse du Conseil général de l'Orne aux habitants du département appelant à la solidarité de l'arrière pour soutenir l'effort de guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/4.



DOCUMENT 25

Affiche d'emprunt de la Défense nationale.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 20 Fi (nc).

B. Censure et bourrage de crâne dans les journaux

Les journaux, unique moyen d'information accessible à la majorité de la population, devaient garantir la lutte contre toute forme de défaitisme et de découragement. Les actes glorieux des militaires du département sont valorisés et leurs acteurs sont érigés en véritables héros dont il serait bon de suivre le modèle. Cependant, ces journaux n'hésitent pas à taire certaines réalités du front et à amoindrir par le mensonge ou l'omission une partie des faits sanglants qui pourraient nuire au moral de la population. Il n'est pas rare que certaines parties du journal soient marquées du sceau de la censure. Toutes ces interventions de l'État visent à désinformer la population.



DOCUMENT 26
Carte de correspondance entre les combattants du front et l'arrière.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/4.



DOCUMENT 27
Le bourrage de crâne et la diabolisation de l'ennemi.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 22 août 1914, PER 5035/105.



DOCUMENT 28
La censure dans la presse ornaise.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Réveil de l'Orne*, édition du 7 janvier 1917. PER 5060/7.

D. Lutte contre le défaitisme et l'espionnage

Le déclenchement du conflit nourrit la peur de la cinquième colonne censée miner de l'intérieur l'effort national et détourner les esprits en encourageant au défaitisme et à la fuite face au danger. Les autorités françaises, par le biais de la préfecture, s'évertuent à lutter contre toute forme d'espionnage pour le compte de l'Allemagne. Ainsi, de nombreuses enquêtes sont diligentées pour débusquer les Ornaïens soupçonnés d'actes antipatriotiques. Les correspondances entre le préfet et le gouvernement sont protégées par un savant système de cryptage.



DOCUMENT 29
Le contrôle de la presse par les autorités préfectorales (28 juillet 1914).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.



DOCUMENT 30
Rapport d'enquête de gendarmerie sur une femme soupçonnée d'espionnage (8 août 1914).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.



DOCUMENT 31
Instructions militaires relatives aux incursions aériennes allemandes sur le territoire français (22 avril 1916).

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.

Sous-Préfecture
DE
MORTAGNE
(ORNE)

DIVISION

Section

OBJET :

Republique Française



Mortagne, le 18 févr. 1916

CABINET

Le Sous-Préfet de Mortagne

à Monsieur le Préfet de l'Orne,



En réponse à votre lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'état moral des populations de mon arrondissement doit être considéré comme aussi satisfaisant que possible- Chacun trouve sans doute que la guerre est bien longue et beaucoup de familles ne peuvent oublier les deuils qui les ont attristés, mais personne ne met en doute le succès final de nos armées et de celles de nos alliés



Les journaux locaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent, ont, d'ailleurs pris à tâche d'entretenir la confiance chez leurs lecteurs- D'autre part, il ne s'est produit aucune propagande, soit pour faire naître des idées pessimistes, soit pour préconiser une paix immédiate.

Le chiffre des versements d'or effectués et celui des souscripteurs à l'emprunt qui ont été relativement élevés sont du reste un indice certain de l'excellent état d'esprit de la population,

Je

DOCUMENT 22

Rapport du sous-préfet de Mortagne-au-Perche daté du 18 février 1916 adressé au préfet de l'Orne, relatif à la situation économique du département et à l'état moral de ses populations.

SOURCE : Arch. dép. Orne, M 52.

Préfecture de l'Orne

CABINET DU PRÉFET

DONS EN NATURE
aux combattants

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alençon, le 16 Décembre 1914.

MONSIEUR LE MAIRE,

Je suis informé que des propriétaires et agriculteurs du département auraient l'intention d'envoyer du cidre et aussi de l'eau-de-vie de cidre à nos soldats qui combattent si vaillamment pour l'honneur du Pays et la sécurité de nos foyers.

Je ne puis qu'applaudir à cette pensée généreuse des patriotiques populations de l'Orne.

Aussi, désireux de faciliter la réalisation du projet, je vous prierai de vouloir bien m'indiquer les noms des propriétaires et agriculteurs de votre commune à qui il serait agréable de fournir gracieusement à nos soldats du cidre et de l'eau-de-vie de cidre ou de poiré.

En me faisant connaître les noms des personnes qui consentiraient à offrir ainsi des liquides aux combattants, je vous saurai gré de mentionner la quantité de cidre et d'eau-de-vie qu'elles seraient disposées à donner, ainsi que l'époque prévue pour la livraison.

J'indiquerai ultérieurement aux donateurs les mesures qui pourraient être prises tant pour la réception des liquides que pour leur envoi à destination.

Il est, du reste, entendu que les droits de régie et tous frais à partir du lieu de réception seront à la charge de l'Administration militaire.

Agrérez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de l'Orne,

Robert LENEVEU.

DOCUMENT 23

Dons de cidre et d'eau-de-vie aux combattants du front
(lettre du préfet de l'Orne aux maires du département, 16 décembre 1914).

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 371/3.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Général de l'Orne

Aux Habitants de l'Orne

Je me fais un devoir de porter à votre connaissance l'appel que, sur la proposition de M. le Baron de Mackau, le Conseil Général de l'Orne adresse aux populations du Département. Cet appel a été voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale dans sa séance du 2 Mai 1916.

L'Administration s'associe de tout cœur aux sentiments patriotiques exprimés par le Conseil Général.

Le Préfet de l'Orne,

Robert BENEVEU.

CHERS CONCITOYENS,

Dès hier, notre honorable Président, Monsieur Paul Fleury, rendant hommage à l'ardent patriotisme qui animait le docteur Léon Labbé, notre regretté Président, a évoqué sa mémoire pour adresser le salut du Conseil Général à l'héroïque armée qui défend notre frontière, nos maisons et nos champs.

Femmes de tout âge, anciens que le poids des ans retient au foyer, comment oublier que ce sont vos maris, vos fils, vos frères, qui forment ces magnifiques troupes, et que, pour les absents, vous soutenez sans vous laisser l'activité agricole indispensable au pays.

Nous vous saluons aussi.

Nos sympathies les plus vives vous accompagnent.

Malgré la fatigue, poursuivez votre superbe tâche.

C'est pour la Patrie !

Et nous tous, gens de l'arrière, qui que nous soyons, propriétaires, ouvriers, pauvres, aisés ou riches, aidons le Gouvernement à soutenir le bon combat ;

Que le travail des champs, par la culture, par l'élevage, contribue à nourrir le pays.

Que l'échange de l'or contre des billets de banque permette au Gouvernement d'acheter à l'étranger ce que la culture nationale forcément diminuée ne pourra produire.

Que nos économies placées en obligations de la Défense Nationale fournissent à nos soldats ce qui leur est nécessaire.

Que nos lettres, nos conseils, soutiennent le courage de ceux qui sont à l'armée, et leur épargnent les préoccupations du foyer qu'ils regrettent.

Serrés les uns contre les autres, nous soutenant tous, **HAUT LES CŒURS !**

VIVE LA FRANCE !

LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Paul FLEURY, *Président*,
LEGUERNAY, *Vice-Président*,
D POULAIN,
VALPINÇON, *Secrétaire*,
ABADIE,
D AMOUREL,
D'AUDIFFRET-PASQUIER,
AVELINE,
V de BANVILLE,
D BOULAY,
D BOUTEILLIER,
BOURSE,

CHRISTOPHLE,
DESCOURS,
DUPRAY de la MAHERIE,
GILLET,
GUILLOCHIM,
D HOMMEY,
De HEURTAUMONT,
LEPASTEUR,
D LEVESQUE,
M de LUDRE,

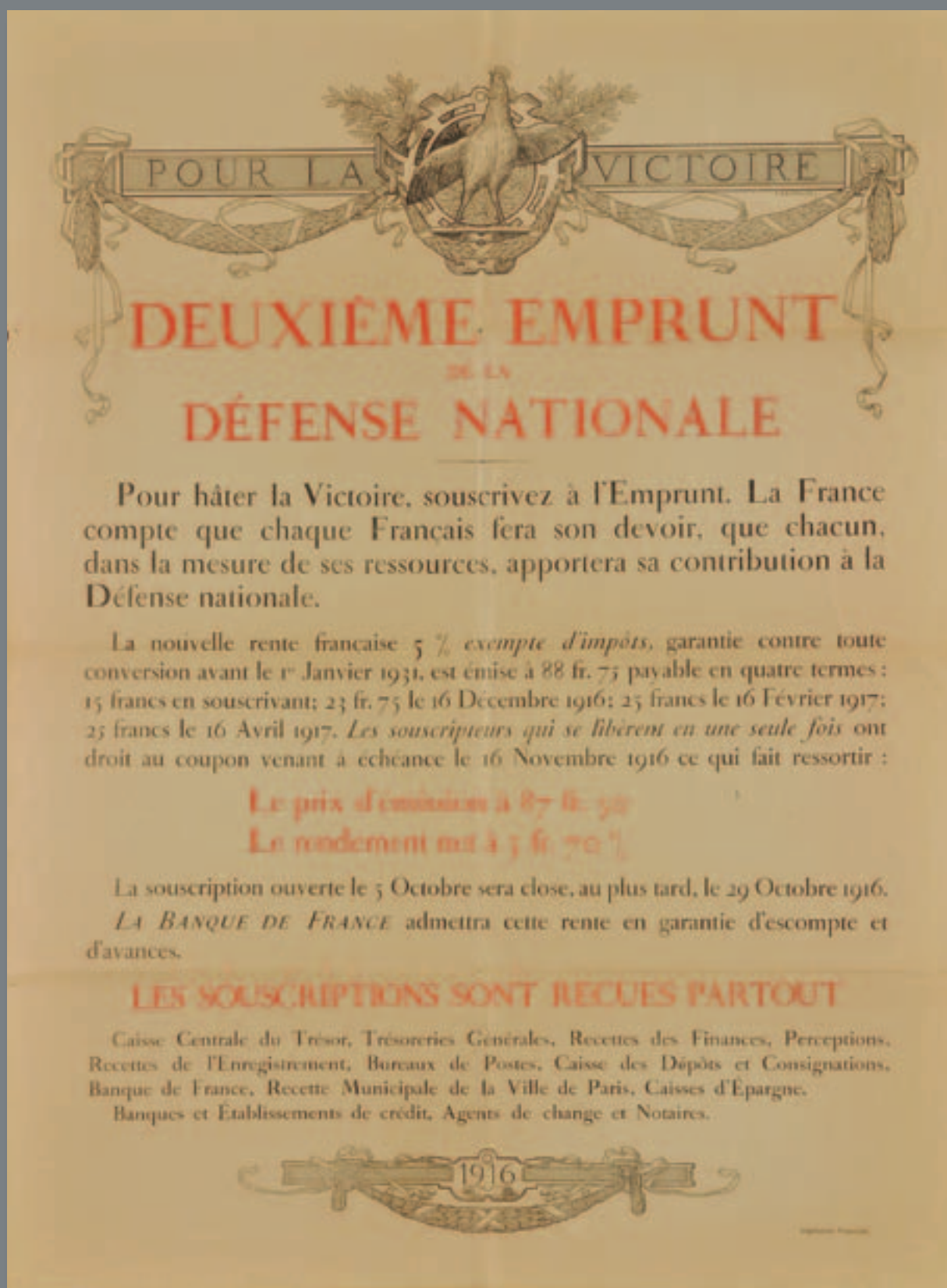
Baron de MACKAU,
ORIOU,
C RŒDERER,
Paul ROMET,
ROULLEAUX-DUGAGE,
SEVAUX,
TOURET-MALOISEAU,
TOURNOÛER,
C de VAUCELLES,
G. VELAY,

IMPRIMERIE GUYOTONNEAU, 100, RUE DE LA BARRIÈRE

DOCUMENT 24

Affiche portant l'adresse du Conseil général de l'Orne aux habitants du département appelant à la solidarité de l'arrière pour soutenir l'effort de guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/4.



DOCUMENT 25

Affiche d'emprunt de la Défense nationale.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 20 Fi (nc).



▲
DOCUMENT 26
 Carte de correspondance entre les combattants du front et l'arrière.
 SOURCE : Arch. dép. Orne, R 251/4.
 ▼

**CORRESPONDANCE
 DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE**

CARTE EN FRANCHISE

Paris, Nat. — Modèle A' pour les troupes en opérations.
 EXPÉDITEUR :

Nom et prénoms :

Grade :

Régiment }
 ou Service }
 Compagnie, Escadron, }
 Bataillon, Section, etc. }

Secteur postal n°

(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Adresse :
 M.....

Les atrocités allemandes

On remplirait un livre de tous les actes de sauvagerie commis par les soldats allemands, avec l'assentiment de leur chefs.

Chaque jour, on cite de nouvelles atrocités. Nous nous contenterons d'en relater quelques-unes, sans commentaires. De tels faits sont assez éloquents par eux-mêmes et nos lecteurs jugeront à leur juste valeur les individus coupables de tels actes de sauvagerie.

Raffinements de torture

A Linsneau, un détachement de 200 uhlands arriva avec trois mitrailleuses et accusa les habitants du meurtre d'un officier ; deux personnes furent passées par les armes. Dans une maison, les uhlands égorgèrent un homme et une femme, incendièrent la maison et lancèrent les cadavres dans les flammes en présence des fils des victimes. Ils incendièrent dix fermes, tuèrent encore deux personnes, pillèrent les autres maisons et obligèrent la population masculine à aller prêter serment sur le corps de l'officier tué.

Ils faisaient passer les habitants devant la bouche des mitrailleuses, en leur disant que, dans un instant, ils allaient s'enlever en morceaux dans l'espace, puis ils les mettaient en joue avec leurs revolvers et tiraient de façon à ce que la balle effleurât les oreilles et les emportât.

Éventré après la fusillade !

Un lancier belge raconte qu'un carabinier cycliste ayant été fait prisonnier par des uhlands, aux environs, de Haelen, ceux-ci le lièrent à un arbre, puis le fusillèrent, et, comme le malheureux agonisait, lui ouvrirent le ventre et prirent plaisir à lui arracher les entrailles.

Nombreux Alsaciens fusillés

Dans les villages de la Haute-Alsace qu'ils évacuent, les Allemands se sont livrés à des actes de sauvagerie inouïe. Nos troupes ont trouvé les maisons incendiées. Les cadavres des habitants fusillés encombrèrent les rues. C'est le cas notamment à Dannemarie.

A Blumont, ils ont fusillé une jeune fille et un vieillard de 86 ans.

Le cas du curé de Pillon

Nous relatons d'autre part, la défaite des Allemands sur l'Othain. Le curé du petit village de Pillon d'où l'ennemi a été délogé, a subi de la part de la soldatesque barbare des tortures dont il a fait un récit émouvant :

Le 16 août, quinze Allemands sont entrés au presbytère et ont mis le curé en joue. On l'a tiré dans la rue toujours sous les fusils braqués, puis ordre a été donné de le conduire au général. Pour l'y mener on l'a poussé à coups de crosse.

Il s'est écrié : « Vous êtes des brutes, amenez-moi à un de vos chefs qui parle français ». Un officier a répondu en français : « Votre compte est bon ».

Un boulet français éclata non loin de la troupe emmenant le curé. Les Allemands se couchent mais ils obligent le prêtre à rester debout.

On arrive devant le général qui dit en substance : « Je sais bien que vous n'avez pas tiré, mais vous êtes l'âme de la résistance, je vais brûler le village ». Le feu est mis d'abord à quinze maisons, puis aux autres.

Pendant ce temps, le curé est maintenu deux heures debout sous le soleil. Soldats

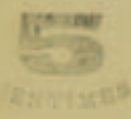
DOCUMENT 27 ►

Le bourrage de crâne et la diabolisation de l'ennemi.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 22 août 1914, PER 5035/105.

5 CENTIMES

7 Janvier 1917



Le RÉVEIL de L'ORNE



Journal d'Union Républicaine Démocratique. -- Paraissant le Dimanche

ABONNEMENTS : ...

Imprimerie et Bureau : 22, rue Paris-Givry à L'ASSISE

ANNONCES : ...

LE VOYU DE LA PRISE DE MONASTIR

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

En passant

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Tous perdus

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Un gisant?

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Les permissions

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Les troupes dans le service ordinaire

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Les permis des R. A. T.

Le 22 Janvier 1917. ...

Le 23 Janvier 1917. ...

Le 24 Janvier 1917. ...

Les troupes auxiliaires et les blessures par venelles

Le 22 Janvier 1917. ...

Les troupes attendues

Le 22 Janvier 1917. ...

Manche de la Villette

Table with market data for 'Manche de la Villette' including various types of livestock and their prices.

Les troupes attendues

Le 22 Janvier 1917. ...

Manche de la Villette

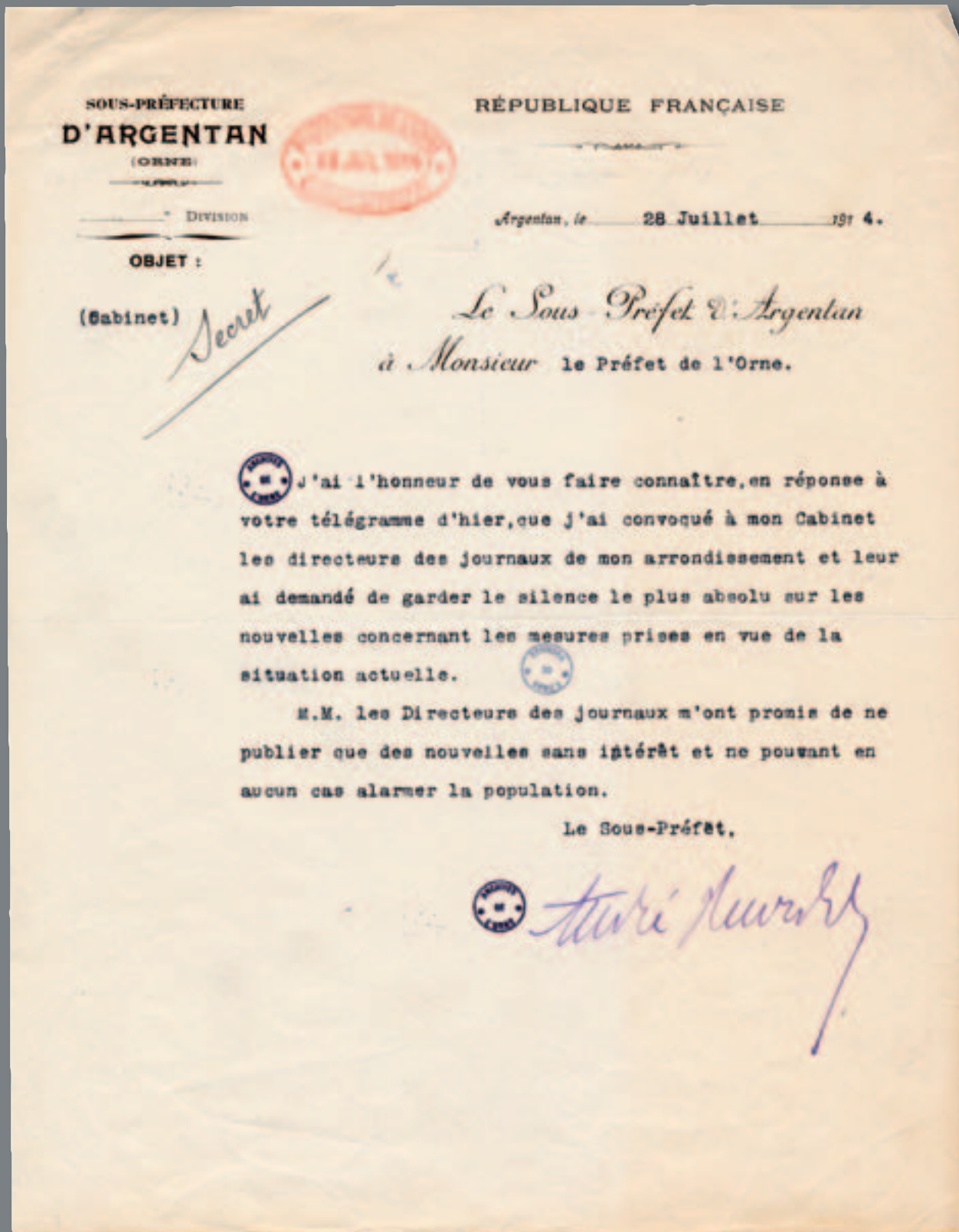
Table with market data for 'Manche de la Villette' including various types of livestock and their prices.

Les troupes attendues

Le 22 Janvier 1917. ...

Manche de la Villette

Table with market data for 'Manche de la Villette' including various types of livestock and their prices.



DOCUMENT 29

Le contrôle de la presse par les autorités préfectorales (28 juillet 1914).

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, M 52.

Présidence de la Commission 2^e du 4 Janvier 1917

Modèle Général N° 41

Art. 44 du règlement sur le service intérieur.

Format 315/205

CORPS D'ARMÉE
GENDARMERIE NATIONALE

1^{re} LÉGIION
 COMPAGNIE
 ARRONDISSEMENT
 SECTION
 BRIGADE

N° 22

OBJET :
 Rendement de son service
 soupçon d'espionnage.

A Courmoulin le 8 Août 1917

RAPPORT du^m Capitaine **Leballeur**
 commandant^m la Brigade à pied de Courmoulin

Sur^m une personne itinérante à la localité de
 Courmoulin soupçonné d'espionnage.

(1) Indique le grade et le nom.
 (2) Indique le commandement.
 (3) Indique l'objet du rapport.

(11) Imp. de la Gendarmerie Nationale
 L. 11000. L. 10-107

Une fille **Debraune** (Charlotte, antoinette), née le
 15 Juillet 1897 à Courmoulin, France, Sup. de St. Denis, 1814.
 Courmoulin, depuis le 14 février 1917.

Elle fait de la broderie de haute main depuis un an de
 27.30 à 27.50 centimes par jour. Elle a l'aspect d'une fille
 jalouse. Elle habite une chambre à loger et ne possède avec
 aucune relation intime dans le pays.

Elle se rend chaque jour à la poste pour y passer sa
 correspondance où elle écrit bien souvent plusieurs pages sur
 catalogue quelconque et où elle ne l'en retire que pour la
 glisser dans la boîte aux lettres. Cette correspondance paraît
 être en rapport avec sa situation.

Cette fille paraît ébahie et attachée plus qu'il ne convient
 aux occupations de mobilisation et de réquisition. Elle a le regard
 dur et son langage, marqué en conséquence la terre à ses pieds
 et paraît obscur sans parler à l'écrit. Elle parle bien
 connaître plusieurs langues. Elle n'a pas de connaissances dans
 le pays.

En brief court sur cette fille, transféré à la localité
 pour être capable de se livrer à l'espionnage.

Leballeur

DOCUMENT 30

Rapport d'enquête de gendarmerie sur une femme soupçonnée d'espionnage (8 août 1914).

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, M 52.



DOCUMENT 31

Instructions militaires relatives aux incursions aériennes allemandes sur le territoire français (22 avril 1916).

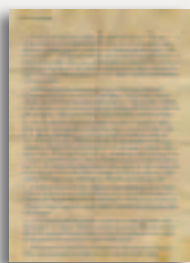
SOURCE : Arch. dép. Orne, M 51.

V. Les combattants ornais au front ... et à l'arrière

Comme tous les départements français, l'Orne a fourni son contingent de soldats pour alimenter les tranchées. Plus de 20 000 « Poilus » originaires de l'Orne connurent les conditions d'existence difficiles au front et participèrent aux grandes batailles de cette guerre. Les Archives départementales conservent la mémoire de ces heures douloureuses à travers des récits comme celui de ce boucher de Lougé-sur-Maire dont les lettres ont été conservées et recopiées par son épouse dans un carnet. Par ailleurs, de nombreuses photographies du front ont été recueillies. Ces documents et photographies sont les témoins directs des souffrances endurées par les hommes mobilisés. On peut citer l'album d'un fourrier du 31^e régiment territorial d'infanterie qui nous conduit sur les champs de bataille de la Somme, de l'Aisne ou encore au cœur du fort de Douaumont.

En raison de sa proximité toute relative avec le front, l'Orne est un des départements français qui participèrent à l'accueil des soldats blessés et envoyés à l'arrière pour y recevoir des soins ou bien bénéficier de quelques jours de convalescence. Ainsi, des hôpitaux mais aussi des établissements d'enseignement comme le grand séminaire de Sées ou le lycée d'Alençon sont aménagés afin d'accueillir les blessés du front. Ces hôpitaux de fortune emploient de nombreuses personnes dévouées qui officient parfois dans des locaux inadaptés avec des conditions sanitaires limitées. Au début du mois de septembre 1914, ce sont 3732 soldats blessés qui sont accueillis dans une vingtaine d'hôpitaux de fortune comme par exemple le château de La Ferté-Fresnel, qui reçoit des combattants américains.

A. Des conditions d'existence difficiles dans les tranchées



DOCUMENT 32

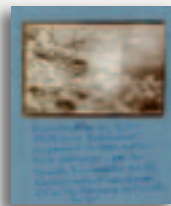
Témoignage d'un poilu ornais sur la vie au front (témoignage reconstitué par son épouse à partir de sa correspondance).

SOURCE : Arch. dép. Orne, témoignage écrit de Fernand Huet, 1 J 705.

DOCUMENTS 33

Dans les tranchées de première ligne de Fresnes-en-Woëvre dans la Somme.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 265 J 4. Fonds Lasseur. Album d'un fourrier du 31^e régiment territorial d'infanterie.



B. Les hôpitaux de campagne de l'arrière : Sées et l'école normale d'Alençon



DOCUMENT 34

Centre de mécano-thérapie au grand séminaire de Sées.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 464/274.



DOCUMENT 36

La chocolaterie de l'abbaye de Tinchebray accueille des blessés de guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 486/46.



DOCUMENTS 35

Le lycée d'Alençon est requis pour servir d'hôpital militaire de l'arrière.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 46 Fi.



Extraits du témoignage :

[...] Versé au 47^e Chasseurs Alpins, il se dirige vers le front. [...] Le soir, dès qu'il fait nuit, il va au petit poste, 200 mètres en avant des premières lignes françaises, chercher les bidons et revient au ravitaillement chercher le pain, le vin et l'eau de vie. [...] Le travail est très dur, il faut gravir les montagnes tout en étant chargé au milieu de la neige, gravir 20 mètres en redescendre 40 sur le dos et être obligé de recommencer. Les mauvais boches envoient des fusées éclairantes de façon à pouvoir les repérer et pour ne pas l'être, il faut se coucher continuellement, c'est trop de misère !

[...] Il travaille quelques heures par jour pour se désennuyer à fabriquer des hangars pour faire une cuisine aux mitrailleurs. Il sort de jour, sans rien craindre, chercher du bois pour faire du feu la nuit. [...] Les tranchées sont dans un bois derrière les sapins, recouvertes avec des madriers et trois à quatre mètres de terre par-dessus ; situées sur une hauteur depuis laquelle on voit bien les boches.

[...] Le 9 avril (1916), 21 jours de tranchée on est retiré et au repos à Plainfaing, patelin assez tranquille. Le lundi 10 en repos, c'est la vie du dépôt : lever à 5 h, départ pour l'exercice à 6 h 30 avec le mulet et la mitraille, rentré vers 10 h. On mange la soupe ; l'après-midi nettoyage des mitrailleuses et des cantonnements, théorie à 16 h, revue des pièces à 17 h. La soupe et entièrement libre jusqu'à 20 h. Il n'y a que le soir de libre, on en profite pour boire un coup de vin et manger à l'hôtel où on peut se procurer le journal ce qui est une grande distraction. [...] Le samedi 22 on revient le soir au repos, on peut lire dans le journal de bonnes nouvelles : deux cents soldats et dix officiers allemands prisonniers ; fort contingent de troupes russes débarquant à Marseille pour venir nous aider.

[...] À quelques lieues de la Seine-Inférieure dans le département de la Somme, le 20 août le canon ne cesse de tonner, le terre remue, c'est un enfer, un spectacle terrifiant. Le 22 août, alors qu'il est à huit kilomètres des lignes aux environs de Péronne, il entend ses pauvres copains tomber. L'artillerie fait un ravage terrible dans les rangs.

[...] Le 3 novembre il quitte le camp et s'approche des lignes, il se trouve dans la boue jusqu'aux genoux. Il campe en plaine avec son bataillon, ils montent en ligne le soir, attaquent, progressent mais reviennent complètement décimés après six jours de tranchées passés dans les plus cruelles misères.

[...] Le mercredi 25 avril (1917) on est remonté au Pastiche aux environs de Reims, le bombardement est terrible et la belle cathédrale est bien abîmée.

DOCUMENT 32

Témoignage d'un poilu ornaï sur la vie au front (témoignage reconstitué par son épouse à partir de sa correspondance).

SOURCE : Arch. dép. Orne, témoignage écrit de Fernand Huet, 1 J 705.



▲
◀ **DOCUMENTS 33**

Dans les tranchées de première ligne de Fresnes-en-Woëvre dans la Somme.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 265 J 4. Fonds Lasseur.
Album d'un fourrier du 31^e régiment territorial d'infanterie.





Le premier masque
contre les gaz

DOCUMENTS 33
Dans les tranchées
de première ligne de Fresnes-
en-Woëvre dans la Somme.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 265 J 4.
Fonds Lasseur. Album d'un fourrier du 31^e régiment
territorial d'infanterie.



Superstructure du fort
Photo prise hâtivement
en passant le bras, entre
deux pilonnages, par la
trouille démantelée du 75,
l'autre restant rampante
à l'un des bords de l'échelle
de fer.



DOCUMENT 34

Centre de mécanothérapie au grand séminaire de Sées.

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, 2 FI CP 464/274.



DOCUMENTS 35

Le lycée d'Alençon est requis pour servir d'hôpital militaire de l'arrière.

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, 46 FI.

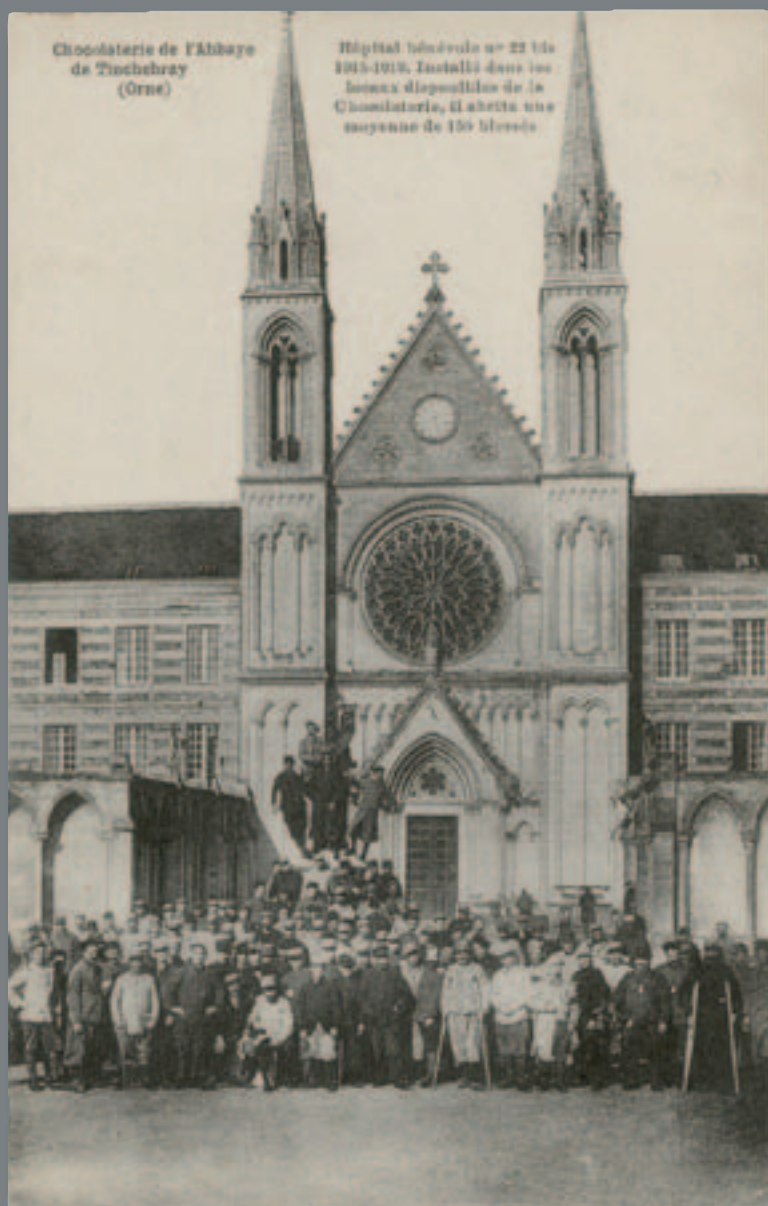


DOCUMENTS 35

Le lycée d'Alençon est requis pour servir d'hôpital militaire de l'arrière.

SOURCE : ARCH. DÉP. ORNE, 46 FI.





▲
DOCUMENT 36

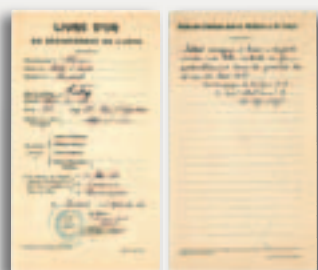
La chocolaterie de l'abbaye de Tinchebray accueille des blessés de guerre.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 2 FICP 486/46.

VI. Le bilan de la première guerre mondiale dans l'Orne

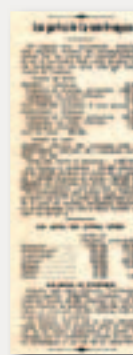
A. Les pertes humaines ornaises

Alors que les combats s'achèvent, le bilan humain de cette guerre apparaît lourd : 10 461 Ornais manquent à l'appel soit la moitié des hommes mobilisés, ce qui révèle le caractère ô combien meurtrier de la Grande Guerre. Si la guerre a tué massivement, elle a aussi brisé les corps et déchiré les familles. On dénombre 3 500 mutilés, « gueules cassées » ou invalides, 5 000 orphelins et 4 800 veuves.



DOCUMENT 37
Extrait du livre d'or
du département de l'Orne
(Adrien, Jean-Louis Aubry).

SOURCE : Arch. dép. Orne, R 424.

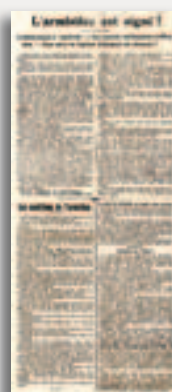


DOCUMENT 38
Le bilan humain de la première
guerre mondiale.

SOURCE : Arch. dép. Orne,
Le Journal de l'Orne, édition
du 19 juillet 1919. PER 5035/107.

B. L'armistice franco-allemand et les traités de paix

La signature de l'armistice est l'occasion de manifestations de joies patriotiques. Dans les grandes villes du département, des défilés s'improvisent et les maisons sont fleuries de cocardes tricolores ; beaucoup d'employés libérés par leur patron participent aux fêtes spontanées. Mais à la joie des retrouvailles se mêlent la douleur du deuil et le poids de l'absence. Le deuil est parfois rendu difficile lorsque l'on est sans nouvelles de l'un des siens mobilisé au front.



DOCUMENT 39
L'armistice et ses conditions.

SOURCE : Arch. dép. Orne,
Le Journal de l'Orne, édition
du 16 novembre 1918.
PER 5035/ 106.

C. La mémoire des combats : monuments aux morts et commémorations

Dans les mois qui suivent la fin des combats, l'État, les municipalités et les associations d'anciens combattants mettent en œuvre une politique mémorielle afin de glorifier les soldats tombés au champ d'honneur. Ainsi, voit-on s'ériger un monument aux morts dans chaque commune. Des vitraux sont parfois réalisés pour rappeler le sacrifice d'un prêtre ou d'un personnage influent tué à l'ennemi. De façon plus rare, quelques soldats injustement condamnés à mort après leur passage devant un conseil de guerre, sont réhabilités, comme ce poilu de Préaux-du-Perche, Auguste Gonsard, accusé de s'être mutilé et passé par les armes le 19 mars 1915.



DOCUMENT 40

Le deuil national et la construction de la mémoire de la Grande Guerre : l'édification des monuments aux morts.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 265 J 9. Fonds Lasseur. Cotisations pour le monument aux morts d'Alençon.



DOCUMENTS 41

Piété et mémoire : la glorification du disparu. Vitrail représentant l'abbé Riguet, curé de Préaux-au-Perche mort au combat.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 4 Fi 337/5 et 6.



DOCUMENT 42

La réhabilitation du soldat Auguste Gonsard, victime d'une erreur judiciaire et passé par les armes le 19 mars 1915.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Perche*, édition du 15 novembre 1925. PER 5071/43.

LIVRE D'OR
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Arrondissement de Alençon
Canton de Mont-Sarthe
Commune de Bursard

Nom du militaire Aubry
(Né en gros caractères)
Prénoms Adrien Jean Louis
Classe 189 Grade 129^e Rég^t d'Infanterie
Régiment ou corps d'affectation Batal. 6^e Classe

Décorations obtenues (1) } Légion d'Honneur.
Médaille militaire.
Croix de guerre.
Autres décorations militaires

Si le militaire est décédé indiquer : 1^o la date, 2^o le lieu, 3^o si possible la cause du décès.

1^o 22 Mai 1916
2^o Douaumont est.
3^o Revers de guerre

A Bursard le 5 septembre 1916.

Cachet de la Mairie

Le Maire,
J. B. [Signature]

(1) Rapporter les mentions sans abréger.

Texte des Citations dont le Militaire a été l'objet (1)

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Soldat courageux et brave, a toujours montré une belle conduite au feu, particulièrement dans les journées du 21 au 23 Mai 1916.

En campagne le 16 Juin 1916
Le Lieut ^{Colonel} Comant le
129^e Rég^t d'Inf^{anterie}

(1) Recueillir automatiquement par les autorités locales les différentes Citations dont le militaire a été l'objet.

DOCUMENT 37

Extrait du livre d'or du département de l'Orne (Adrien, Jean-Louis Aubry).

Source : Arch. dép. Orne, R 424.

DOCUMENT 38 ▶

Le bilan humain de la première guerre mondiale.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 19 juillet 1919. PER 5035/107.

Les pertes de l'armée française

Un rapport très documenté, distribué aux députés, fournit des renseignements précis sur les pertes de l'armée française au 11 novembre 1918, telles qu'elles ont été établies au 1er avril 1919 par l'état-major de l'armée.

Armée de terre :

MORTS : Officiers	32.200
hommes de troupes, européens	1.006.100
indigènes du Nord Africain	27.000
indigènes coloniaux	24.400
Soit 1.089.700, auxquels il faut ajouter les	
DISPARUS : Officiers	2.500
hommes de troupes, européens	246.500
indigènes du Nord Africain	9.000
indigènes coloniaux	7.300
Soit au total :	265.300.

Armée de mer :

MORTS : officiers, 282 ; hommes, 5.239. —
DISPARUS : officiers, 197 ; hommes, 5.017.
Soit : 10.735.

Total des morts et disparus : 1.365.735.

La France a mobilisé : 195.000 officiers (dont 102.000 promus au cours de la guerre) 7.740.000 hommes de troupes ; 260.000 indigènes de l'Afrique du Nord ; 215.000 indigènes coloniaux ; soit au total : 8.410.000

Le pourcentage des pertes pour l'armée de terre est de 17 % pour les officiers et de 16 % pour les soldats, indigènes compris. Le pourcentage des pertes dans l'armée de mer est de 4,9 %.

Les pertes des armées alliées

	morts ou disparus	prisonniers
Français	1.365.735	483.300
Britanniques	835.700	172.000
Américains	122.000	2.900
Italiens	400.000	530.000
Belges	40.000	75.000
Serbes	34.500	
Grecs	12.100	7.400

Les pertes en Allemagne

D'après une liste officielle, l'Allemagne aurait perdu 6.364.322 hommes, dont 1.050.522 morts (61.569 officiers et 1.631.953 sous-officiers et soldats) ; 1.054.456 prisonniers ou disparus (22.528 officiers 1.031.928 sous-officiers et soldats)

La France, qui a été la plus atteinte, étant donnée sa position près de l'ennemi et sa faible population, a perdu un homme sur 28 habitants, contre un sur 35 en Allemagne et un sur 66 en Angleterre.

L'armistice est signé !

L'Allemagne a capitulé. — Le régime militariste s'effondre. — Que sera le régime allemand de demain ?

Nous avons vécu lundi une grande heure, dont l'avenir le plus lointain gardera la mémoire.

Joyeuse, parce que la victoire européenne enfin notre tragique effort de plus de quatre années, mais aussi immortellement triste.

Tous les détails sont nouveaux, toutes les tombes sont fraîches aujourd'hui. Dans les maisons qui pavaisent, jamais le vide causé par les absents n'a été si grand. La France garde le cœur lourd dans son triomphe.

Et maintenant elle a le droit de pleurer. Hier, elle ne l'avait pas. Les nerfs bandés, elle était toute à l'âpre combat, d'où sa destinée dépendait, et la destinée du monde.

Mais, dans ce conflit de sentiments, le pays ne perd rien de ce qu'il a le droit de réclamer de nous. Car ce que nous lui avons donné, nous ne regrettons pas de l'avoir donné ; et ceux mêmes qui lui ont tout donné seraient voulu lui donner davantage dans ses temps d'épreuve.

Notre devoir cependant n'est pas terminé. Nous devons maintenant prendre souci que notre victoire soit durable.

L'empire germanique s'est effondré. Une autre Allemagne se dresse. Qui sera-t-elle ? Que représente cette Allemagne nouvelle que M. Ebert tient dans son berceau ?

Le programme du nouveau chancelier est étonnamment court. Les questions de ravitaillement y tiennent presque toute la place. M. Ebert s'en tient à dire qu'« il devra s'efforcer de procurer le plus rapidement possible la paix au peuple allemand », et encore que le peuple allemand « veut faire aboutir ses légitimes revendications concernant son droit de disposer de lui-même ».

En vérité, ce ne sont point là les déclarations que nous avions le droit d'attendre.

Aussi bien, M. Ebert ne nous inspire aucune confiance.

Aucune confiance, M. Scheidemann.
Aucune confiance, ce parti socialiste ma-

loritaire qui s'efforce d'endiguer la révolution et de la détourner à son profit.

Tant que l'empire a vécu, ils en ont été tous les serviteurs éhontés.

Dès le 31 juillet 1914, à l'instant précis où Guillaume II envoyait un brutal ultimatum à la Russie pour déclencher la guerre mondiale, ils rendaient hommage à son pacifisme... Guillaume II, écrivaient-ils, par son attitude au cours de ces dernières années, a prouvé qu'il était un partisan sincère de la paix.

Depuis lors, leur attitude n'a pas varié ; et hier encore, ils lui offraient servilement leur concours.

Les coups de marteau de la défaite ont rendu ce beau dévouement inutile. L'empereur et son fils sont emportés par la tourmente, odieuses épaves que tous les pays civilisés se doivent de repousser dans le flot.

Mais il ne semble pas que la dynastie soit morte.

Le prince Max de Bade annonçait la convocation d'une assemblée allemande constituante. M. Ebert n'en souffla mot.

Sti a la prétention de constituer lui-même un nouveau gouvernement, avec les autorités de l'ancien régime auquel il s'adresse très humblement, c'est son affaire.

Mais nous tenons à ce qu'il soit clairement compris que cette caricature de révolution ne nous donnera pas le change et que, retrouvant au pouvoir des hommes qui se sont associés à tous les crimes commis contre nous et contre la civilisation ; à la déclaration de guerre, à la piraterie sous-marine, aux déportations, aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, nous agissons avec eux comme nous eussions agi avec leur maître.

Que les nouveaux dirigeants de l'Allemagne le sachent bien, nous ne serons pas leurs dupes.

Les conditions de l'armistice

L'armistice a été signé lundi matin à 5 h. Voici un extrait des conditions :
Entrée en vigueur six heures après la signature.

Evacuation immédiate de la Belgique, de la France et de l'Alsace-Lorraine, et cela dans un délai de quatorze jours. Les troupes qui se trouveront dans ces territoires après ce délai seront internées ou faites prisonnières de guerre.

Doivent être remis 5000 canons, tout d'abord de gros calibre, 30.000 mitrailleuses, 3000 lance-mines et 3000 avions.

Evacuation de la rive gauche du Rhin. Mayence, Coblenz et Cologne seront occupées dans un rayon de trente kilomètres de profondeur.

Constitution d'une zone neutre sur la rive droite du Rhin d'une profondeur de 30 à 40 kilomètres. Evacuation dans les onze jours.

Rien ne doit être enlevé de la rive gauche du Rhin. Les fabriques, chemins de fer, etc., doivent rester intacts.

5000 locomotives, 150.000 wagons, 10.000 camions automobiles doivent être remis.

Entretien par l'Allemagne des troupes ennemies d'occupation.

En Orient, toutes les troupes doivent être retirées derrière la frontière du 1er août 1918. Il n'y a pas de délai fixé pour cette opération.

Renonciation aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest.

Capitulation sans conditions en Afrique orientale.

Restitution de l'ivoire de la Banque d'Etat belge, de l'or roumain et russe.

Remise des prisonniers de guerre sans rétroactivité.

Remise de cent sous-marins, huit croiseurs légers et six dreadnoughts. Les autres bâtiments seront désarmés et surveillés par les Alliés dans les ports neutres ou alliés.

Le passage libre est garanti à travers le canal. Enlèvement des champs de mines. Occupation de tous les forts et batteries qui pourraient gêner le libre passage.

Le blocus subsiste. Les bâtiments allemands pourront encore être pris.

Toutes les limitations de navigation des neutres édictées par l'Allemagne sont annulées.

L'armistice dure 35 jours et est renouvelable.

LA JOIE EN FRANCE ET CHEZ LES ALLIÉS

La nouvelle de la signature de l'armistice a donné lieu à des manifestations d'allégresse jusque dans les plus humbles bourgades de France.

L'explosion de la joie populaire en présence de l'heureux événement s'est manifestée avec un éclat particulier à Paris où, non seulement les boulevards, mais les quartiers excentriques et les centres ouvriers ont présenté lundi un spectacle grandiose.

Des manifestations non moins éclatantes se sont produites à Londres et à New-York.

SCÈNES DU FRONT

La nouvelle de la signature de l'armistice a été connue au front lundi vers 9 heures. Transmise par les quartiers généraux d'armée, elle y provoqua, bien qu'elle fût attendue, une explosion de joie.

Dans certains secteurs la bataille faisait encore rage, et là bien entendu, nos poilus ne connurent la capitulation de l'Allemagne qu'au moment précis où les hostilités cessèrent sur l'ordre du commandement.

C'était la première minute depuis 4 ans et 4 mois, qu'un homme n'était pas tombé au champ d'honneur.

Les scènes qui se déroulaient alors sur l'immense front de la frontière hollandaise à la frontière suisse dépassent l'imagination. Officiers et soldats avec une spontanéité touchante, se félicitèrent, s'embrassèrent fraternellement, tandis que les avions rouvrant au dessus des anciennes lignes, venaient, en signe d'allégresse, jeter des milliers de petits drapeaux en papier aux couleurs alliées.

Durant toute la journée, l'enthousiasme ne fit que croître. De nombreuses caravanes de plaisir allèrent, dans les villages voisins du front, chercher les approvisionnements nécessaires à la célébration d'une pareille fête. Dans beaucoup d'endroits, les commandants d'unités payèrent de leur poche des suppléments à leurs hommes. Spontanément, la population des agglomérations proches fit des collectes en faveur des poilus. Dans les plus petits villages, même les plus dévastés, des drapeaux apparturent aux fenêtres, sur les pignons à demi écroulés.

Dans la soirée, dix concerts improvisés furent organisés. Les musiques des régiments en ligne jouèrent la « Marseillaise » et les hymnes alliés aux applaudissements enthousiastes des soldats rassemblés. Des artistes prêtèrent leur concours à la fête.

DOCUMENT 39

L'armistice et ses conditions.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Journal de l'Orne*, édition du 16 novembre 1918.
PER 5035/ 106.

Evocation dans l'esprit et le cœur de la population alençonnaise : de la vision d'horreur des champs de carnage où ses enfants tombèrent pour son salut, et du spectacle de désolation des champs des morts déserts et lointains, où les mânes des victimes planent exilées, lamentables, dans l'attente du

Monument Glorieux

qui les rappellera au milieu de leurs parents et de leurs amis.

1914
1919

APPEL

AUX

Habitants d'Alençon

Un Comité s'est constitué au mois de Septembre dernier pour l'érection sur l'une des Places publiques de notre ville, d'un Monument commémoratif à la mémoire des Combattants originaires d'Alençon, morts pour la Patrie lors de la dernière guerre.

Ce Comité qui s'est réuni à nouveau à l'Hôtel de Ville, le 30 Janvier dernier, a constaté avec regret que la souscription ouverte depuis plusieurs mois, n'avait jusqu'à ce jour donné que des résultats manifestement insuffisants, et qu'il était nécessaire pour compléter les ressources destinées à faire face au Monument projeté d'organiser des Quêtes qui devraient avoir lieu à domicile dans les différents quartiers, en s'adressant d'abord aux Personnes qui jusqu'à ce jour n'avaient pas souscrit.

Il est nécessaire, en effet, que le Monument à ériger soit digne à la fois de la Ville, chef-lieu du Département, et de l'héroïsme de ceux dont il a pour but de perpétuer le souvenir.

C'est donc en même temps au patriotisme des Habitants et à leurs sentiments de reconnaissance envers ceux qui se sont sacrifiés pour la défense du Pays, que le Comité adresse un pressant appel avec la certitude que cet appel sera entendu et que tous voudront apporter leur obole à l'œuvre projetée.

Il se propose en outre, pour mener cette œuvre à bien, de solliciter des subventions tant de la Ville que de l'Etat et du Département, mais en faisant observer que ces subventions seront d'autant plus importantes que l'effort du Public aura été considérable.

Les Quêteurs ont donc se présenter incessamment au domicile de chacun de vous avec la certitude que non seulement ils seront bien accueillis, mais que chaque habitant tiendra à honneur de concourir généreusement et de payer sa dette de reconnaissance envers ceux qui sont morts pour la Patrie.

Le Président,
AVELINE.

Le Maire d'Alençon, Président d'Honneur
A. ESNAULT.

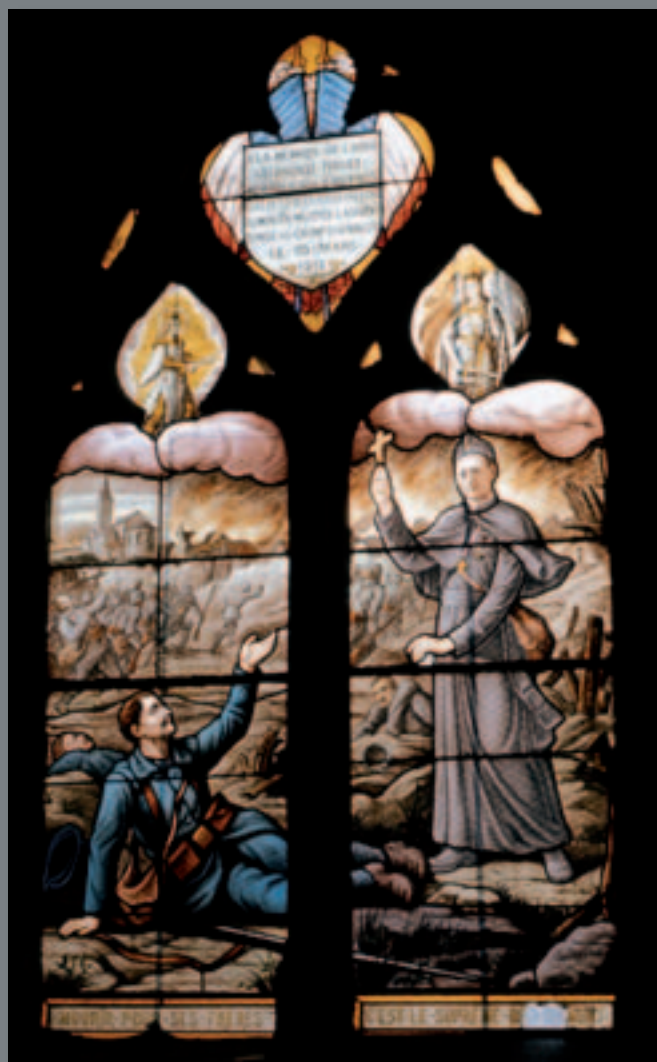
Les Membres du Comité :

Monsieur BOUASSE, BONIN, BOULANT, BRUOIS, CRAMBAZ, CLAVEL, COURTIN, CROISE, DESCHAMPS A., DESCHAMPS N., DORÉ, FLEURY, FOUCHET, GOSSEL, GOURIN, HERBERT, LANGLAIS, LEBLANC, LEBROUCHE, LEPEVRE, LE MARQUIS, LETOUR, LÉVARD, LEURSON, MACAIRE, MARIE, REZEN, ORJOT, PÉLAGI, ROBERT CH., ROBERT P., SUPOT, TESTE, THOUVENIER, VITTOZ.

DOCUMENT 40

Le deuil national et la construction de la mémoire de la Grande Guerre : l'édification des monuments aux morts.

SOURCE : Arch. dép. Orne, 265 J 9. Fonds Lasseur. Cotisations pour le monument aux morts d'Alençon.



DOCUMENTS 41
Piété et mémoire :
la glorification du disparu.
Vitrail représentant l'abbé Riguet,
curé de Préaux-au-Perche mort au combat.
SOURCE : Arch. dép. Orne, 4 Fi 337/5 et 6.



« Ce fut une cérémonie infiniment émouvante que celle qui se déroula, dimanche dernier, dans la jolie bourgade de Préaux : cérémonie du souvenir, commémoration – par anticipation – du glorieux anniversaire de l'Armistice, réparation publique d'une injustice criante qui fit tomber, sous les douze balles françaises d'un peloton d'exécution, un enfant de la commune de Préaux, le soldat Auguste Gonsard [...]. Il nous paraît utile de retracer ici le dur calvaire gravi par Gonsard. Il fut court, comme vous l'allez voir ; comme vous l'allez voir aussi, il est un des nombreux exemples des lourdes fautes commises par cette justice militaire si décriée avec juste raison et qui, durant la guerre, sembla faire parfois bon marché de la vie des poilus.

Pour resserrer la discipline il fallait « des exemples », disait-on. Et sans même étudier à fond les cas qui leur étaient soumis, ces messieurs des Conseils de guerre envoyaient des innocents au peloton d'exécution ! Rappelez-vous les fusillés de Flirey, de Vingré et Souain : des coupables désignés au hasard, des jugements prononcés par ordre et des mises à mort commandées en série pour « l'exemple » ; et voyez maintenant à la suite de quelles circonstances ce malheureux Gonsard partagea leur triste sort.

Auguste Gonsard – Léon comme on l'appelait plus familièrement à Préaux – partit à la mobilisation au 104^e Régiment d'infanterie.

Quelques mois plus tard, en mars 1915, sa famille apprenait qu'il avait été tué ; ce fut une consternation et une surprise générales quand la population de Préaux, qui le connaissait et avait pour lui de la sympathie, apprit que Léon Gonsard avait été tué par des balles françaises, fusillé pour abandon de poste. C'était le déshonneur et l'opprobre pour sa famille.

Celle-ci ne voulant pas croire à la lâcheté de Léon, voulut connaître les circonstances qui avaient entouré cette mort tragique.

Grâce au concours que lui apporta la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (qui, pourtant, comme le fit justement remarquer M. le sous-préfet, dimanche, « n'a pas tous les suffrages dans notre région »), grâce

à ce concours, disons-nous, la famille sut enfin que, blessé le 28 février 1915 dans les tranchées de Perthes-lès-Hurlus, d'une balle à l'index de la main gauche, alors qu'à 70 mètres des lignes ennemies il rétablissait un créneau en partie démoli, Léon Gonsard avait été évacué sur l'hôpital de Châlons-sur-Marne où le médecin-chef, dans son rapport, « estima que cette plaie résultait d'un coup de feu à bout portant ». Malgré ses dénégations et ses protestations d'innocence, malgré les explications fournies avec indications des noms de ses camarades qui se trouvaient avec lui, Gonsard fut renvoyé, le 13 mars 1915, devant le Conseil de guerre du quartier général de la 4^e armée, lequel, sans qu'aucun témoin ne fût entendu, le condamna, le 18, à la peine de mort, par trois voix contre deux.

Le lendemain 19, à Bussy-le-Château, Gonsard était amené au peloton d'exécution. Le hasard voulut que le colonel du régiment chargeât l'adjutant Pilpay (l'actif président des anciens combattants de Colonnard, Corubert et Saint-Maurice-sur-Huisne), de commander le feu. L'adjutant Pilpay, enfant de Préaux lui aussi, s'y refusa catégoriquement.

Un autre chef fut désigné et, quelques instants plus tard, Léon Gonsard tombait sous les balles françaises... Trois quarts d'heure après, alors que l'on jetait les dernières pelletées de terre sur son pauvre corps, une estafette arrivait portant l'ordre de surseoir à l'exécution : le Conseil de guerre avait fait erreur !!! Certes, aujourd'hui, la juste réparation due à sa mémoire est arrivée. Gonsard n'est pas mort au banc de l'infamie, mais bien en brave soldat. Mais sa famille, comme toutes les familles des pauvres soldats, victimes de ces « erreurs » judiciaires, ont droit à réparation. Sans doute leur donne-t-on une modeste rente qui ne remplace pas l'être cher que la grande tuerie eut pu épargner. Ce n'est pas suffisant. Des sanctions s'imposaient, des sanctions sévères à prendre contre ceux qui furent les auteurs de pareilles ignominies, de semblables crimes, pour appeler les choses par leur nom.

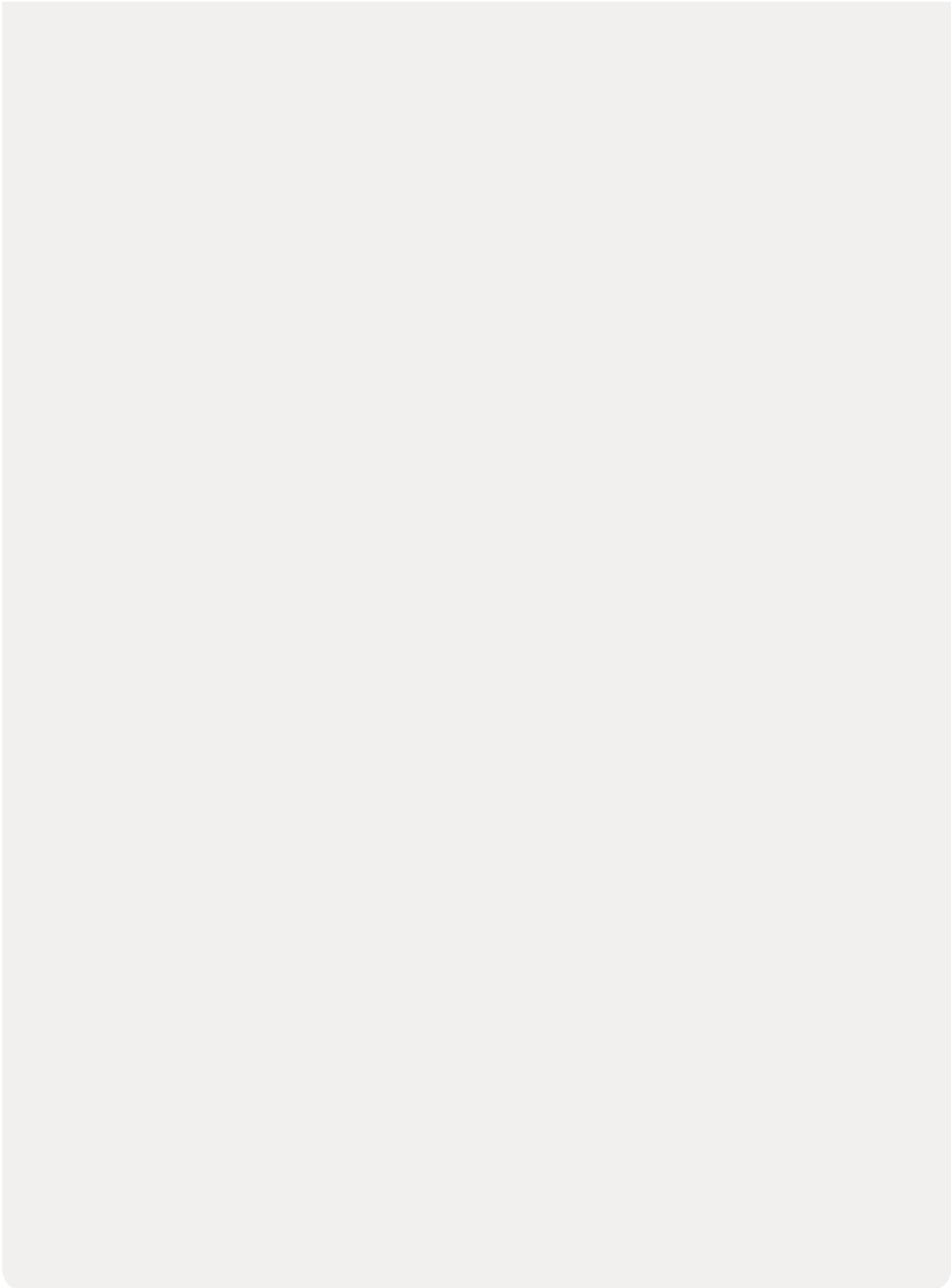
Là aussi, il fallait des « exemples ».

DOCUMENT 42

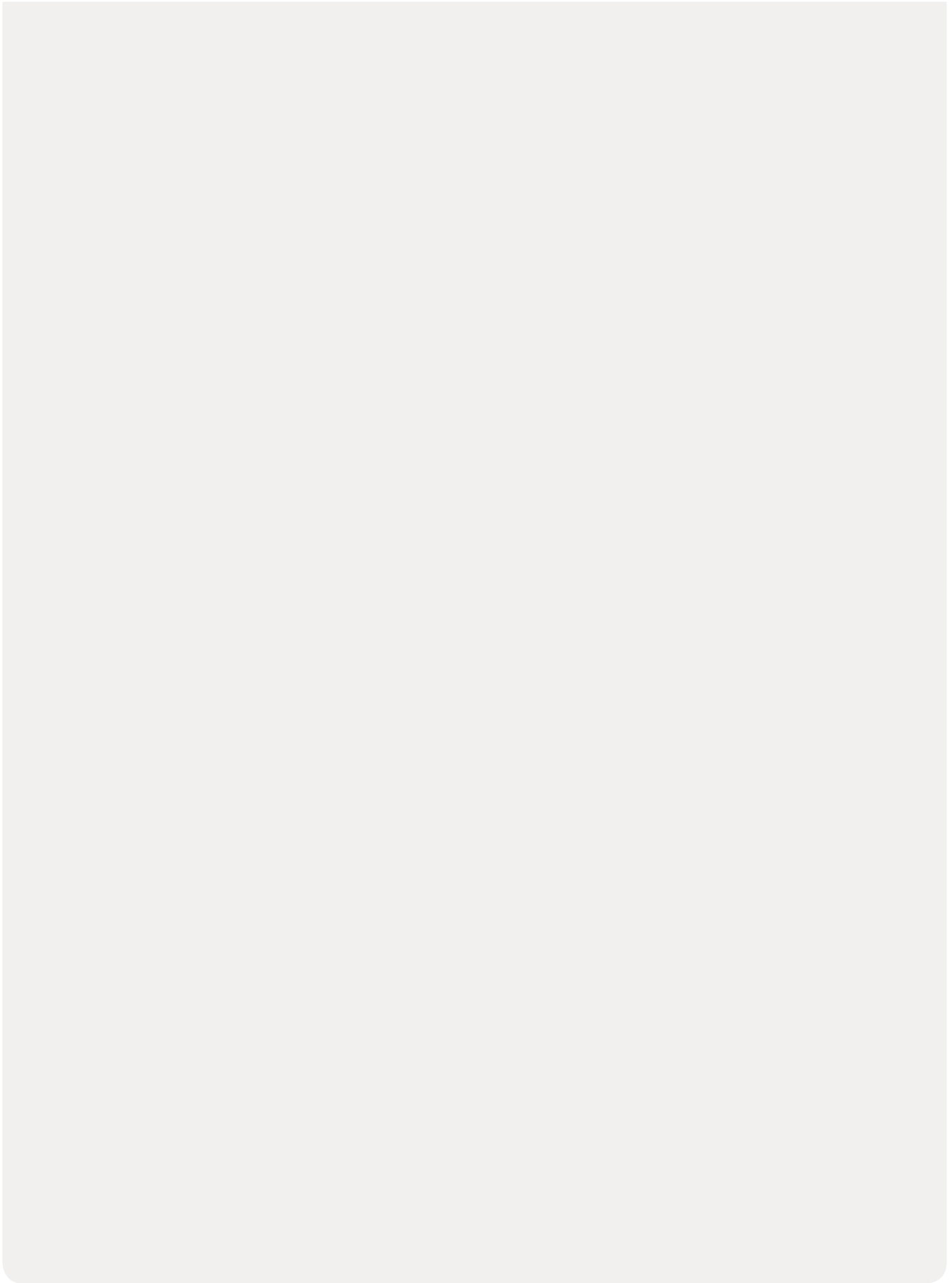
La réhabilitation du soldat Auguste Gonsard, victime d'une erreur judiciaire et passé par les armes le 19 mars 1915.

SOURCE : Arch. dép. Orne, *Le Perche*, édition du 15 novembre 1925. PER 5071/43.

NOTES



NOTES



LES ORNAIS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

[RECUEIL DE DOCUMENTS]



Avancer, c'est notre nature